



Pays de Sommières
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



ENGAGER LE PAYS DE SOMMIÈRES VERS



UN TOURISME DURABLE



2022-2023

M2 ERDL-
UPVM3

Un travail des Master 2 Gestion des territoires et développement local / Parcours Espaces Ruraux et Développement Local de l'Université Paul Valéry Montpellier 3

« Intégrer le développement durable à tous les niveaux de l'activité touristique constitue l'un des enjeux fondamentaux du tourisme de demain. »

Michèle Pappalardo (Commissaire Générale au Développement Durable du Ministère de l'écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement)
Christian Mantei (Directeur Général Atout France)

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 3 |
| I- Diagnostic de territoire..... | 11 |
| A. Attractivité / Accessibilité..... | 12 |
| B. Spécificités du territoire..... | 18 |
| C. Tourisme et économie..... | 26 |
| D. Tourisme Durable en Pays de Sommières..... | 35 |
| II- Stratégies d'engagement vers un "tourisme durable"..... | 42 |
| III- Fiches actions..... | 49 |
| Conclusion..... | 75 |
| Bibliographie..... | 76 |
| Table des sigles..... | 78 |
| Table des illustrations..... | 79 |
| Table des matières..... | 81 |

Introduction

« Un développement économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable permettant aux générations futures de vivre décemment sur cette planète » (p.11, **Atout France, 2011**). Dans la philosophie des lois-cadres **Grenelle 1 et 2**, c'est selon ce crédo que la **Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS)** s'est engagée ces dernières années sur plusieurs axes du développement durable, dont l'engagement de l'intercommunalité vers un tourisme durable pour 2022/2025, en partenariat avec l'**Office du Tourisme du Pays de Sommières (OTPS)**. Depuis juin 2022, les élus se réunissent pour définir des orientations stratégiques pour le territoire, des objectifs menant à la constitution d'un plan d'actions réaliste pour les années 2022 à 2025.

La prise de conscience citoyenne est engagée, « les preuves sont accablantes : le changement climatique met en danger la santé humaine. Des solutions existent et nous devons agir avec détermination pour modifier la trajectoire » (**Margaret Chan**, directrice de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)). Face à l'urgence écologique, qui transparaît à l'échelle locale dans le **Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)** de la CCPS, de nombreuses initiatives et orientations législatives tendent à renforcer le lien entre l'économie touristique et le développement durable, d'autant plus que les touristes d'aujourd'hui ont de nouvelles attentes, plus respectueuses de l'environnement selon une étude clients d'Agir pour un tourisme Responsable (ATR) de 2016.

Le Sommiérois capitalise sur son art de vivre, sa culture taurine en pleine garrigue et son patrimoine matériel et immatériel, qu'il soit identitaire, historique, paysager, naturel, historique, agricole... Traversé par son mythique fleuve, connu depuis des siècles pour ses "Vidourlades", la CCPS est un véritable joyaux d'authenticité à l'histoire millénaire, avec un fort potentiel touristique, ayant tous les atouts pour s'engager au mieux vers un tourisme durable.



Photo n°1 : Ville de Sommières. Sources : voir table des illustrations.

La commande

Engager la Communauté de communes du Pays de Sommières vers un Tourisme Durable

Préambule

Un travail partagé entre les Vice-Présidentes **Véronique Martin / Fabienne Dhuisme** et les services Développement Durable, Développement Économique et Patrimoine/Tourisme de la CCPS, associés à l'OTPS, est engagé dans le cadre de la définition d'une stratégie de développement d'un tourisme durable en Pays de Sommières. Depuis juin dernier, les équipes se réunissent pour définir des orientations stratégiques pour le territoire, des objectifs menant à la constitution d'un plan d'actions réaliste pour les années 2022 à 2025.

Pour quoi faire ?



Urgence écologique

26 000 **80%**

Espèces disparaissent chaque année

Des insectes volants d'Europe ont disparu en 30 ans



Sécheresse
Restriction d'eau



Dépôt sauvage
de déchets



Dégradation des
paysages



Les attentes des
touristes changent

Contenu de la mission

- ➔ Un diagnostic touristique
- ➔ Des stratégies de développement
- ➔ Des pistes d'actions concrètes

Objectifs

- Définir le Tourisme Durable et son possible développement futur sur le territoire en intégrant la dimension "responsable" dans les stratégies des acteurs locaux.
- Développer un tourisme éco-responsable et engagé sur le Pays de Sommières.
- Promouvoir et rendre visible les activités liées au tourisme durable et créer une image de marque.

Définitions

Tourisme

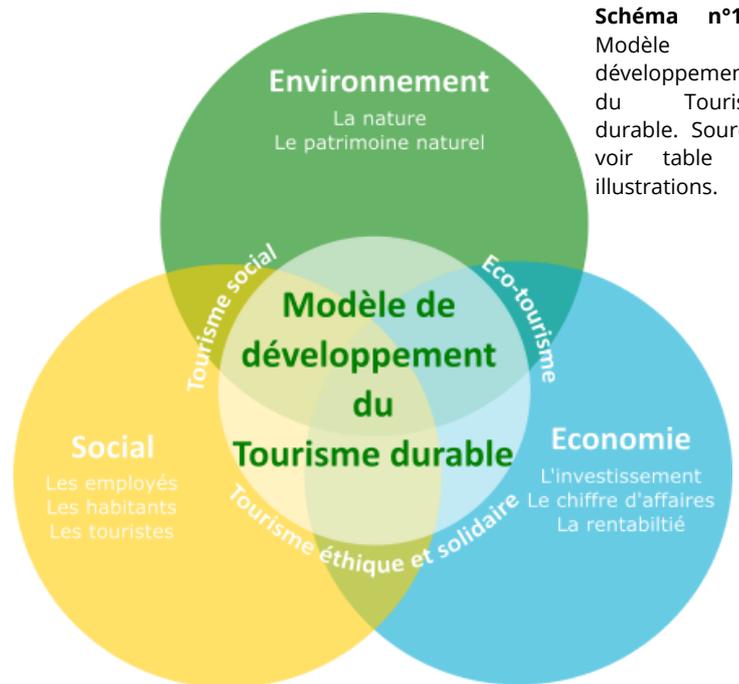
Selon l'**Equipe MIT (Mobilités, Itinéraires, Tourismes)**, le tourisme est un système d'acteurs, de pratiques, d'espaces et de lieux consistant en une mobilité choisie dans des lieux et dans des temps hors du quotidien, dans un but de récréation de l'individu. Il suscite un hébergement temporaire des espaces nécessitant ainsi des capacités d'hébergement.

Tourisme durable

Le **tourisme durable** est défini selon trois piliers par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme « *un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil* ». Il vise l'équilibre entre les trois piliers du développement durable dans la production et réalisation d'activités touristiques.

Slow Tourisme

La notion de **tourisme durable** est devenue générique. Sa définition est floue, peu opérationnelle et englobant de nombreuses autres notions. La notion de **slow tourisme** vient clarifier tout cela. Selon le **Ministère de l'économie**, "le **slow tourisme**", c'est l'art de voyager tout en prenant son temps, de s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure et de la richesse du patrimoine. C'est privilégier les rencontres, savourer les plaisirs de la tables, avec le souci du respect du territoire et de ses habitants".



Une offre qui fait sens



Pourquoi un diagnostic touristique ?

Les enjeux d'un développement durable du tourisme sont multiples à l'échelle locale et globale. Tout en respectant les trois piliers ESE, il s'agit entre autres de :

- Relever les défis liés aux mobilités et aux émissions de Gaz à effet de serre (GES) ;
- Préserver la ressource en eau ;
- Protéger la ressource en eau ;
- Protéger les milieux fragiles ;
- Limiter les pollutions et les déchets ;
- Répondre aux enjeux sociaux et culturels.



Le diagnostic touristique à l'échelle de la CCPS permet de rassembler l'ensemble des données permettant de répondre à ces enjeux liés au tourisme.

Il permet de dessiner le profil du territoire à l'échelle intercommunale avec ses caractéristiques historiques, culturelles, économiques, sociales, environnementales... afin de le rendre cohérent.

Le diagnostic établit une trajectoire et un tableau du territoire dans ses temporalités passées et présentes afin de mieux penser l'avenir dans une perspective de développement durable via l'activité touristique.

Un état des lieux débouchant sur des stratégies de développement touristique durable couplée à des fiches actions concrètes ne peut que créer des bases solides afin d'engager la CCPS vers un tourisme durable ancré au territoire et aux représentations qu'il dégage.

Éléments de cadrage



Mise en contexte



Carte n°1 : Contexte territorial de la CCPS

La CCPS naquit de la **loi sur l'administration territoriale de la république de 1992** (Loi ATR, dit Joxe). Regroupant au départ 6 communes, elle a progressivement évolué pour compter aujourd'hui **18 communes depuis 2017**, couvrant ainsi un bassin de vie cohérent structuré autour de Sommières et Calvisson.

CCPS

24 000

Habitants



Commune principale :
Sommières

122

Hab/km²

194

Km²



Aire d'attraction
Nîmes / Montpellier

18

Communes



A l'interface entre
les départements
de l'Hérault et le Gard



Si dès sa création l'administration de la CCPS s'est fortement démarquée par l'importance de ses services aux personnes et aux familles, elle exercera au fil des années et des lois de décentralisation de nouvelles compétences, lui permettant aujourd'hui d'agir afin de renforcer l'attractivité résidentielle et touristique du territoire en apportant des réponses à une large gamme de besoins.

Une méthodologie organisée

À la suite de plusieurs échanges et réunions avec la CCPS et l'OTPS nous avons fixé la commande et la ligne directrice du projet afin d'être en accord non avec nos objectifs de Master 2, mais également avec les objectifs de l'intercommunalité.

La réussite de la commande passe par une méthodologie construite et organisée, notamment avec un rétroplanning que l'on peut retrouver à la page suivante. En concertation avec la CCPS et nos professeurs référents, avons décidé de planifier notre travail en deux phases.

Dans un premier temps, nous retrouvons le diagnostic territorial représentant la majeure partie du travail. Les mois d'octobre, novembre et décembre y sont occupés afin d'établir une analyse complète du territoire, de ses acteurs et de ses habitants. Pour la compréhension de ces éléments, nous avons adopté une méthode en trois temps :



Première étape, l'analyse de documents fournis la CCPS et l'OTPS que nous complétons avec de la recherche d'informations sur internet, dans des articles, des livres...



Deuxième étape, l'accomplissement d'entretiens auprès des acteurs participant de près ou de loin au tourisme. Nous analysons ici leurs expériences, leurs visions du territoire, leurs envies ou encore leur rapport au tourisme durable.



Troisième étape, l'interrogation des habitants pour étayer notre diagnostic. L'objectif est de récolter leurs regards sur le territoire qu'ils habitent et d'avoir des témoignages crédibilisant nos données.

S'en est suivis mi-décembre, une présentation de notre diagnostic à la CCPS pour que, dans un second temps, nous puissions déterminer des enjeux de territoire, dans l'optique de ressortir des axes de travail et d'élaborer des stratégies. La clarification d'enjeux va pouvoir cadrer les actions à mener avec notre point de vue extérieur.

La finalité de cette étape est de proposer des fiches actions détaillées afin d'ouvrir plusieurs axes de travaux réalisables. Ces fiches actions guideront la transition vers un tourisme durable pour le territoire.

Rétroplanning

15/09/2022 Réception de la commande

DIAGNOSTIC

Plusieurs rencontres avec les commanditaires / Lecture et exploitation porter à connaissance / Définition des notions / Récolte de données / Cartographie / Elaboration et validation de grilles d'entretien / Prise de contact avec les acteurs / Entretiens avec des personnes ressources et des professionnels / Entretien au marché de Sommières / Synthèse des entretiens / Création du dossier / Création du support de présentation.

12/12/2022

PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET PROPOSITION D'ENJEUX

12/12/2022

DÉFINITION DES OBJECTIFS ET DES STRATÉGIES

30/01/2023

PROPOSITION DE FICHES ACTIONS

13/02/2023

PRÉSENTATION ET RENDU FINAL

An aerial photograph of a town, likely Sommières, showing a river winding through the center, surrounded by residential buildings, green spaces, and some industrial or commercial structures. The text 'I- Diagnostic de territoire' is overlaid in large, bold, black letters.

I- Diagnostic de territoire

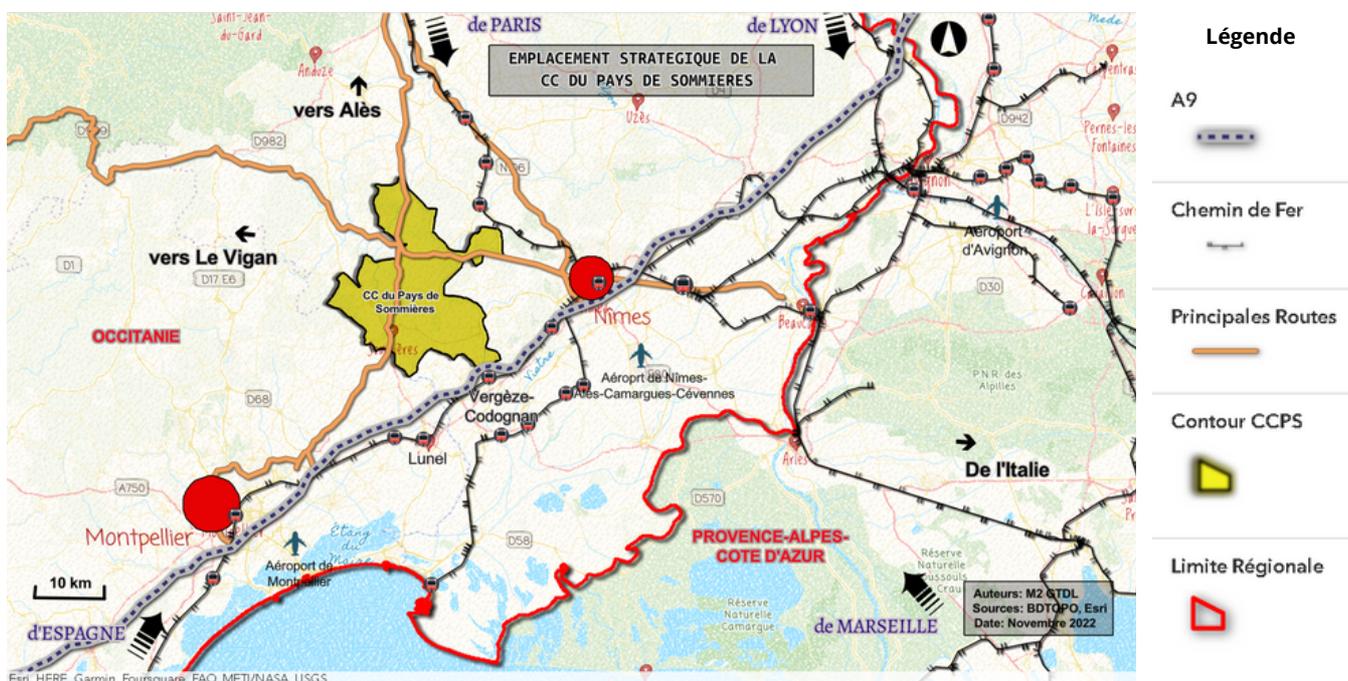
A map of the Sommières region in France, showing a network of roads and several towns. The roads are color-coded: yellow for primary roads and blue for secondary roads. Towns labeled include Sommières, Calvisson, Lunel-Viel, Lunel, Marsillargues, Mauguio, Baillargues, and Sussargues. Major roads shown include D1, D178, D999, D22, D110, M106, and D979. The text 'A. Attractivité / Accessibilité' is overlaid in the center of the map.

A. Attractivité / Accessibilité

Une position stratégique bénéfique au tourisme

Entre terre et mer

La CCPS se situe dans le **département du Gard**, dans la **région Occitanie** et proche de la région PACA (Provence-Alpes-Côtes-d'Azur), unis par la plaine camarguaise mariant terre et mer. Elle a l'avantage d'être à la confluence de deux espaces mondialement prisés que sont **les Cévennes au nord avec son parc national** et **la Mer Méditerranée au sud** pour son tourisme balnéaire. Qui plus est, le territoire est **positionné entre deux grandes villes, à savoir Nîmes et Montpellier**, ce qui lui permettrait de capter les différents flux touristiques venant de ces agglomérations, et ainsi alimenter le tourisme en Pays de Sommières.



Carte n°2 : Emplacement stratégique de la CC du Pays de Sommières

Une position stratégique mais faiblement accessible

La CCPS est principalement **accessible via des routes départementales sur les axes Montpellier-Alès et Nîmes-Le Vigan**. Elle n'est desservie ni par l'autoroute A9, ni par les axes ferroviaires privilégiés par les touristes d'autres régions ou d'autres pays (Espagne), ce qui ne l'exclut pas pour autant comme potentielle destination touristique, car elle reste proche de ces grands axes assurant une continuité avec les territoires limitrophes et nationaux.

Par la typologie des infrastructures de transport, la CCPS est donc essentiellement accessible qu'en voiture, même en partant des gares de Lunel ou de Vergèze-Codognan pourtant proches géographiquement. Dans une perspective d'engagement de l'intercommunalité vers un tourisme durable cela constitue une faiblesse.

Un territoire résidentielllement attractif

Une attractivité liée à sa position stratégique

Le pays de Sommières bénéficie d'une fonction résidentielle principalement liée à sa proximité avec la métropoles de Montpellier et la ville de Nîmes qui exercent une forte influence sur ce territoire. L'attractivité du territoire est également lié au climat méditerranéen et son « Héliotropisme ». Ces éléments expliquent la forte croissance démographique du territoire, impactant ses dynamiques territoriales.

Une forte croissance du parc résidentiel

81,4%

Résidences principales

12,9%

Evolution du nombre de logements entre 2013 et 2019

10,9%

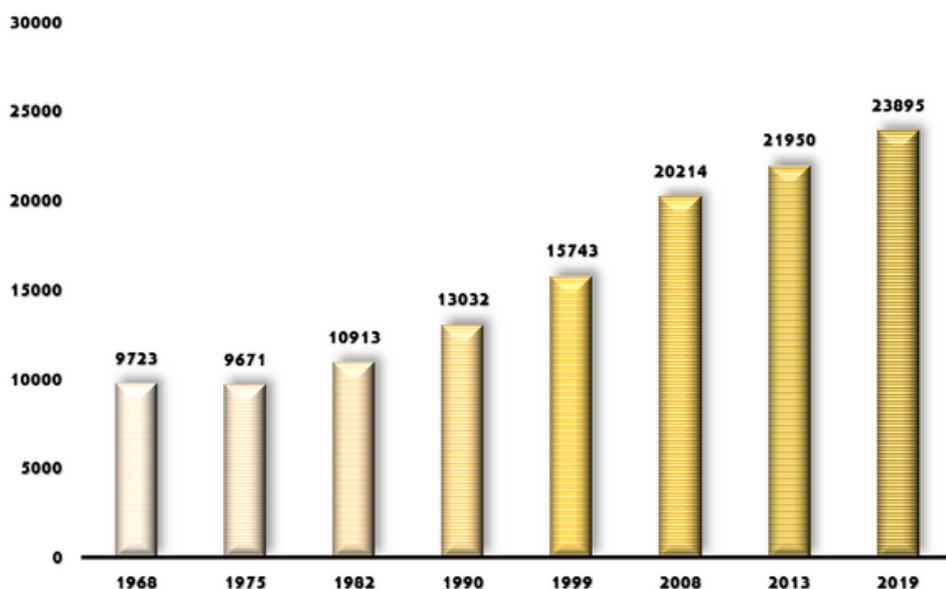
Résidences secondaires

+ 1039

Nouveaux logements entre 2012 et 2019 (130 logements en moyenne par an)

Sources: INSEE-RP, PLH

Une population qui augmente



Graphique n°1 : Evolution de la population de la CCPS entre 1968 et 2019. Source : INSEE-RP

+ 1945

Habitants entre 2013 et 2019

1,43%

Taux d'évolution de la population moyenne annuelle entre 2013 et 2019. L'un des taux le plus élevé du département du Gard.

0,2%

Lié au solde naturel

1,2%

Lié au solde migratoire

Un territoire socioéconomiquement hétérogène

Sur le plan socioéconomique, la CCPS fait partie des EPCI les moins en difficulté dans le Département du Gard. Néanmoins, à l'échelle intercommunale, quelques disparités existent, notamment entre la commune de Sommières plus concerné par la pauvreté et les autres communes du territoire.

12,7%

Taux de chômage en 2019 (Moyenne départementale 16,7%)

21 940 €

Revenu médian annuel en 2019 (Moyenne départementale : 20 240)

13,8%

Taux de pauvreté de la CCPS en 2019 (Moyenne départementale 19,6%)

26%

Taux de pauvreté de la commune de Sommières en 2018

Sources: INSEE-RP, Filosofi

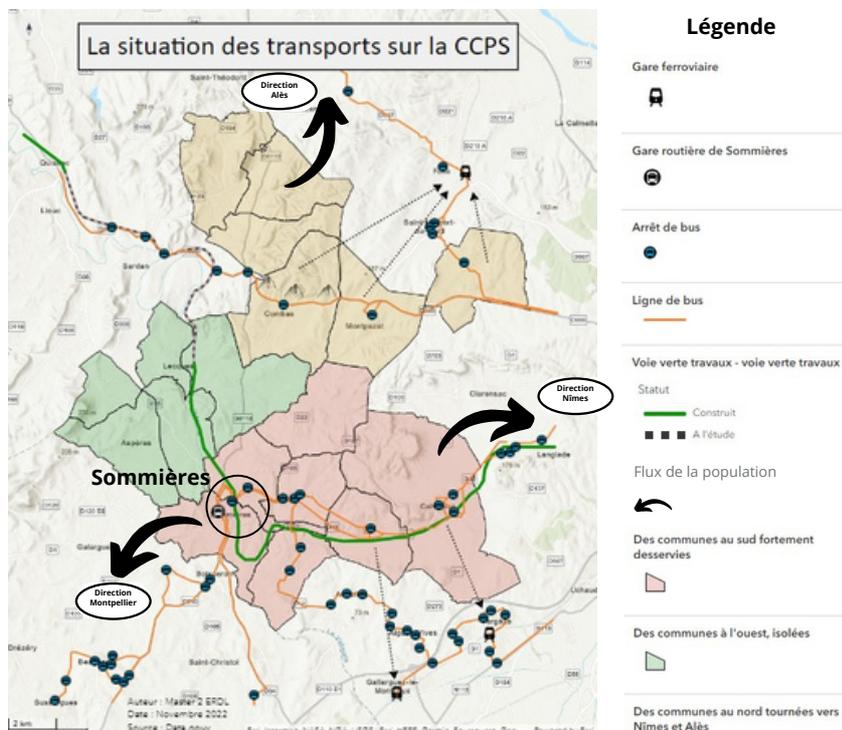
Des réseaux de transport perfectibles

Un réseau de transport scindé en deux, tourné vers Nîmes

Le territoire du Pays de Sommières ne dispose pas d'énormément de transports en communs, dont les horaires ne correspondent pour le moment ni aux actifs, ni à d'éventuels touristes. Il est scindé en deux en termes de ligne de bus avec les lignes 140 et 112 au nord, les lignes 612, 136 et 141 au sud, et tout **un espace vide de transports en commun entre le nord et le sud.**

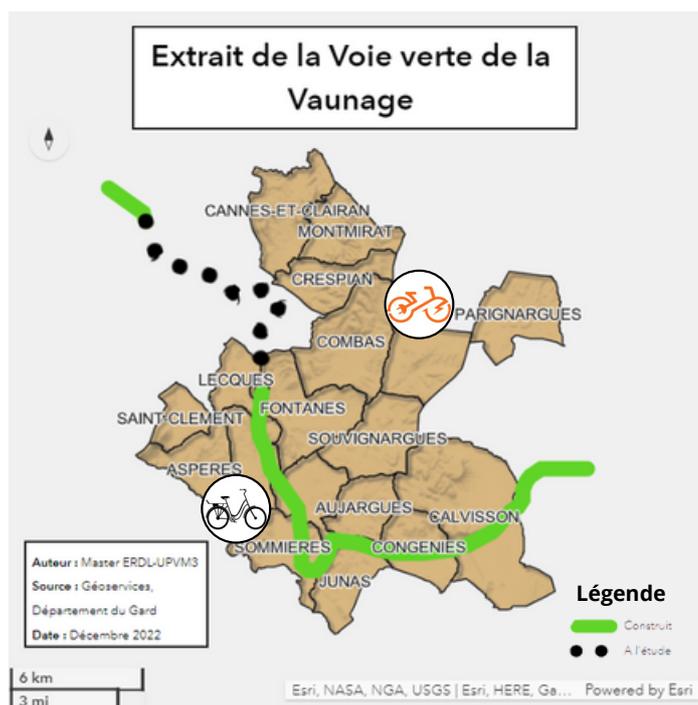
L'orientation des axes de transport divise le territoire en trois parties :

- Une partie Nord-Est tournée vers Nîmes et Alès.
- Une partie Sud-Est tournée vers Nîmes et Montpellier
- Une partie Ouest isolé se rattachant à Sommières et Quissac



Carte n°3 : La situation des transports sur la CCPS

La voie de la Vaunage, artère des mobilités douces



Carte n°4 : Extrait de la Voie verte de la Vaunage

La CCPS peut s'appuyer sur la Voie verte de la Vaunage, dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le Conseil départemental du Gard, qui constitue un axe structurant pour les mobilités douces au sud du Pays de Sommières, avec une continuité vers les territoires qu'elle dessert en dehors. Cependant le nord du territoire se retrouve exclu de fait du bénéfice de cet axe par son relief plus marqué.

Dans une perspective de développement d'un tourisme durable et de désenclavement du nord pour les mobilités douces, l'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) peut être envisagée, même s'il est aujourd'hui compliqué d'envisager cette solution. L'utilisation de la voiture dans cette zone reste alors quasi indispensable.

La présence des touristes sur le territoire

Le choix de la CCPS



Pierre LAROUSSE
(1817-1875)

Touriste: "Une personne qui voyage par curiosité et par désœuvrement"



Voyage pour son plaisir personnel hors de ses lieux habituels



Selon un agenda (planification)



Hébergements, variétés d'activités (Satisfaction)

La CCPS est un territoire avec plusieurs atouts paysager, un très beau patrimoine historique et naturel et offre une variété d'hébergement et d'activités de détente ou de loisir. Tout ce qui plairait à un touriste.

Selon un article paru dans Midi Libre le 17/07/21, la ville de Sommières est la seule au sein de la communauté de communes à avoir obtenu le label de **petite cité de caractère** en raison de son architecture atypique.

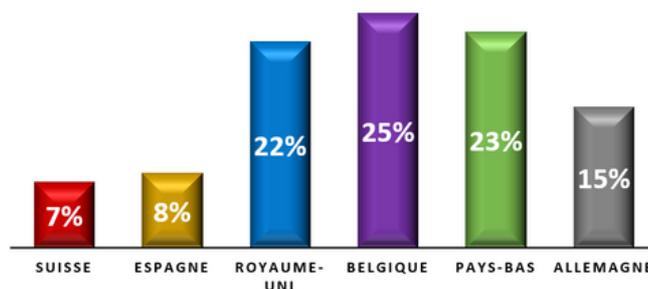
La provenance des touristes

Top 3 des régions les plus citées par les professionnels du Gard :



Graphique n°2 : Top 3 des régions les plus citées par les professionnels du Gard. Source : Gard Tourisme

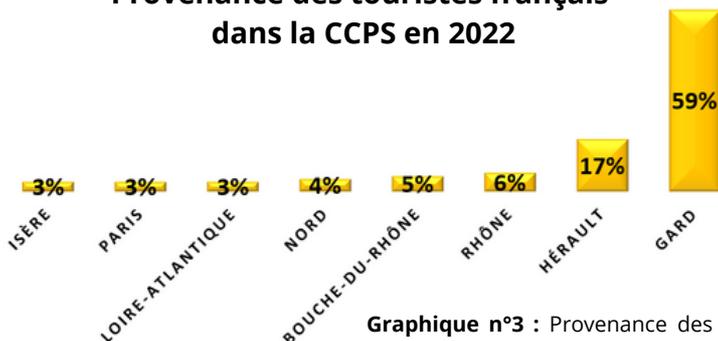
Provenance des visiteurs étrangers dans la CCPS :



Autre pays cités par les professionnels : Canada, États-Unis, Italie...

Graphique n°4 : Provenance des visiteurs étrangers dans la CCPS. Source : OTPS

Provenance des touristes français dans la CCPS en 2022



Graphique n°3 : Provenance des touristes français dans la CCPS en 2022. Source : OTPS

Etat général de la provenance des touristes dans la CCPS en 2022

84%

De français



16%

D'étrangers



Source: Office du Tourisme

Synthèse :

Attractivité et Accessibilité

| Atouts | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Un cadre de vie attractif • La Voie verte de la Vaunage • Un tourisme local annuel important | <ul style="list-style-type: none"> • Un accès au territoire qui repose essentiellement sur la voiture • Des disparités socio-économiques entre Sommières et le reste du territoire • Une offre de transports en communs relativement faible • Une offre de transports scindé en deux sur le territoire et orientée quasi-exclusivement vers Nîmes. • Une division du territoire en fonction des axes de transports • Une faible présence de touristes non-locaux hors période estivale |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Une position géographique stratégique entre les Cévennes et la Mer Méditerranée, entre Nîmes, Montpellier et Alès • Un projet d'extension de la voie verte par le Conseil départemental (maître d'ouvrage) • Un brassage culturel important | <ul style="list-style-type: none"> • La concurrence des autres territoires touristiques environnants |

Tableau n°1 : Synthèse AFOM : Attractivité et accessibilité.

LE VALLON
DE LA COURME

PETITES
PLAINES
ET VALLONS
DU VIDOURLE

B. Spécificités du territoire

LA VAUNAGE

La Costie

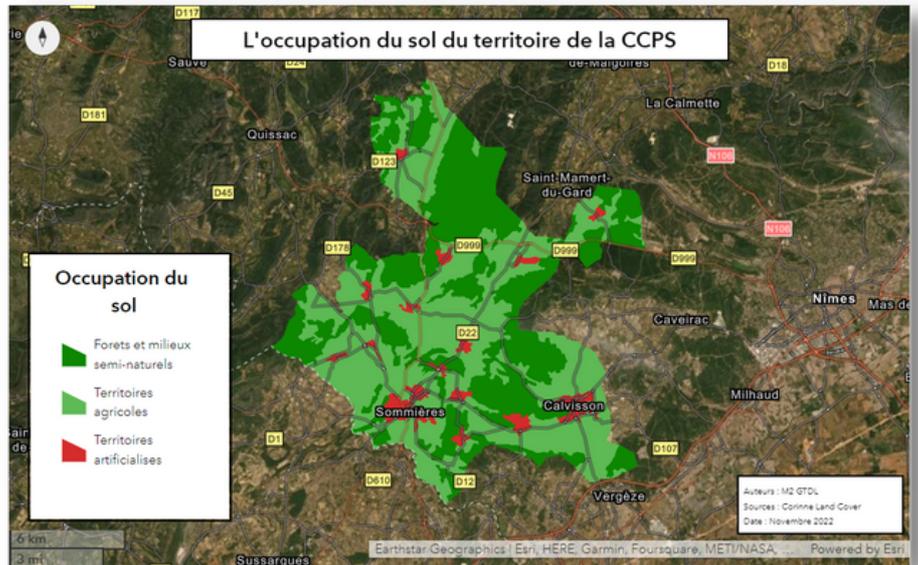
Canal d'irrigation
Bas-Rhône Languedoc

PLAINE
DU VISTRE
ET DU
VIDOURLE

Une forte diversité de paysages

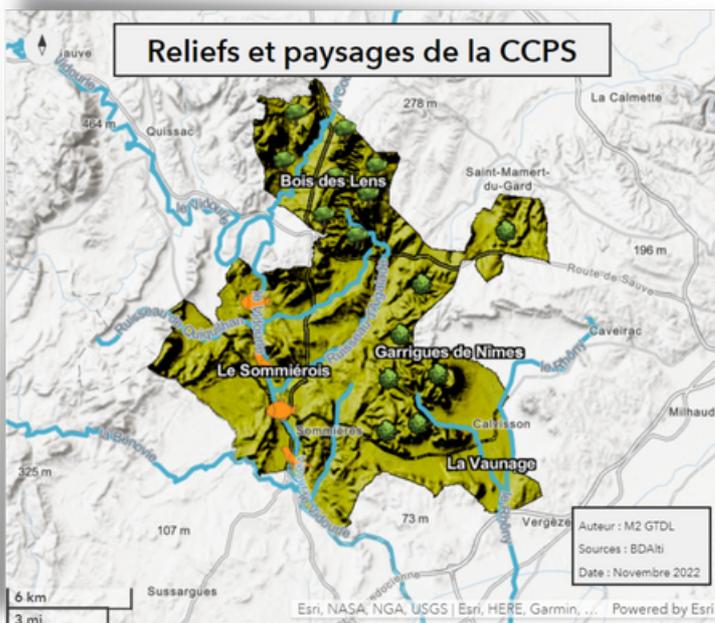
Une occupation du sol favorable au "tourisme vert"

Les deux principaux marqueurs paysager du territoire en termes d'occupation du sol sont : l'**agriculture** développée par la main de l'homme et ayant traversé les époques jusqu'à aujourd'hui (**52%** du territoire) ; les **forêts et milieux semi-naturels** (**42%**). Ces deux marqueurs favorisent le développement d'un "tourisme vert"/ écoresponsable, qui constitue une des formes du **tourisme durable**.



Carte n°5 : L'occupation du sol du territoire de la CCPS

Quatre entités paysagères s'offrent aux touristes



Carte n°6 : Reliefs et paysages de la CCPS

La CCPS offre une diversité paysagère intéressante aux yeux des touristes. En termes d'entités paysagères, le nord du territoire est occupé par le **Bois des Lens** dont la végétation est dominée par le chêne vert, avec la présence de landes et de garrigues basses, et d'un vallon agricole pris entre le Bois des Lens et les collines boisées de Cannes-et-Clairan. Ce vallon est traversé par **la Courme** du nord au sud pour rejoindre la vallée du **Vidourle**, fleuve classé **Natura 2000** comportant des paysages et un cadre naturel à préserver comportant une faune et une flore remarquables, communément appelé "**le Sommiérois**". La deuxième agglomération principale du territoire, Calvisson, se situe entre deux entités paysagères, les **Garrigues de Nîmes** et **la Vaunage** (dépression agricole habitée), qui font l'objet de deux chartes paysagères et environnementales.

Un patrimoine architectural millénaire

Sommières, l'épicentre d'un patrimoine bâti remarquable



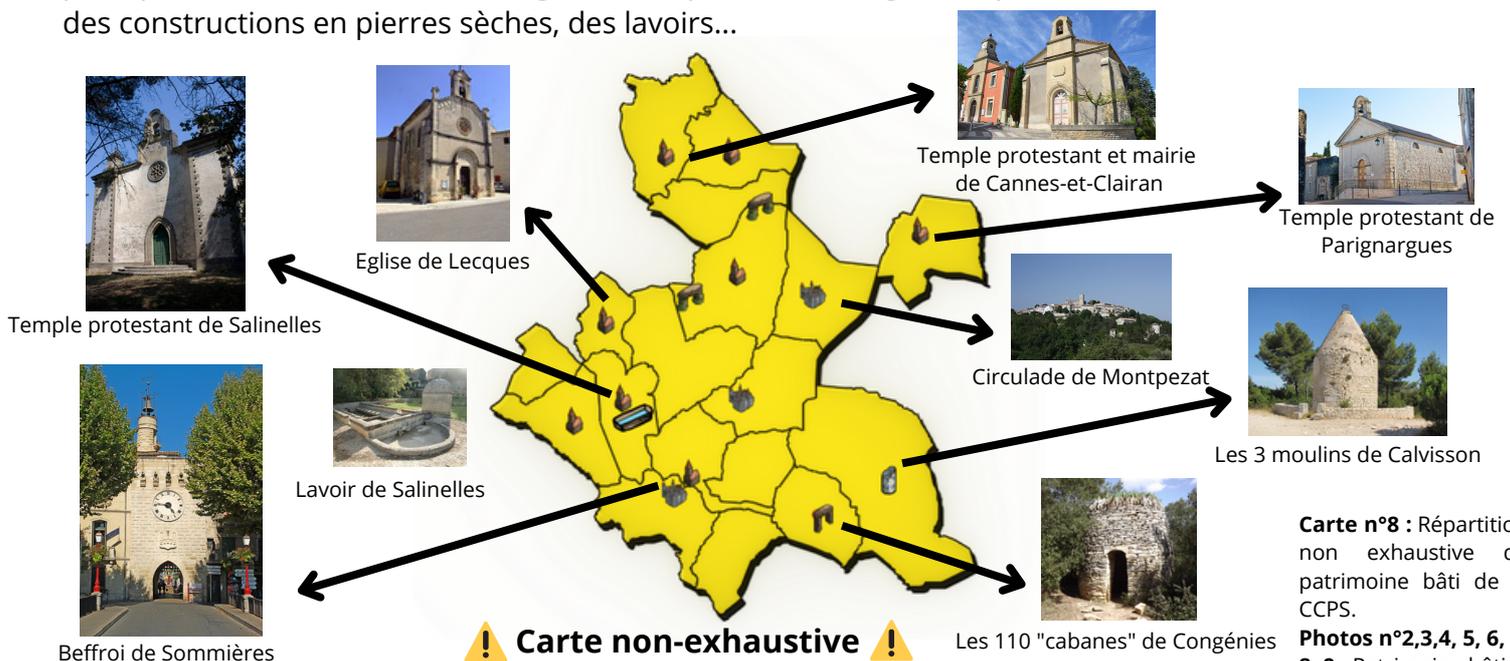
Sommières est un **Site Patrimonial Remarquable (SPR)** par le biais de son architecture et de ses vestiges millénaires. Du **Pont Tibère** en passant par son **beffroi**, à son **château**, à son quartier en damier installé sur la Vidourle, la constitution de cette ville au fil des siècles a léguée un patrimoine matériel de grande qualité.

Cette situation a justifié le 9 avril 2000 l'instauration d'un **Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV)** de son centre ancien, qui constitue aujourd'hui un des éléments majeurs de l'attractivité de la CCPS tant par sa qualité patrimoniale exceptionnelle que par son dynamisme culturel et commercial.

Carte n°7 : PSMV du centre ancien de Sommières. Source : Ville de Sommières.

Un patrimoine classé et vernaculaire diffus

"Sommières joue un rôle prépondérant dans l'attractivité touristique du territoire. Mais d'autres communes comme Calvisson, peut-être un peu moins connu par les touristes pour ses atouts patrimoniaux, en ont eu aussi énormément" (**Cheffe de projet PVD de la CCPS**). Si quelques sites patrimoniaux du territoire de la CCPS sont classés, il existe de très nombreux sites culturels patrimoniaux non classés, dits "vernaculaires", localisés de façon diffuse sur le territoire et marquant son identité. Ce sont principalement des bâtiments religieux, des places de village, des portes, des ruines, des domaines, des constructions en pierres sèches, des lavoirs...



Carte n°8 : Répartition non exhaustive du patrimoine bâti de la CCPS.
Photos n°2,3,4, 5, 6, 7, 8, 9 : Patrimoine bâti.

Un patrimoine naturel à valoriser

Valoriser et/ou préserver en perspective d'un tourisme écoresponsable

Le fleuve du Vidourle est classé Natura 2000 (N2000) et constitue un véritable corridor biologique bénéficiant d'une faune et d'une flore remarquables, avec des habitats naturels et des espèces variées, dont le **Gomphe de Graslin** (libellule d'intérêt communautaire) justifiant l'inscription au réseau N2000. La richesse piscicole du Vidourle est notamment reconnue par les pêcheurs, malgré les impacts du changement climatique réduisant de plus en plus la présence de poissons. Plus que jamais, à la nécessité de valoriser le patrimoine naturel du territoire, s'ajoute l'obligation de préservation de la biodiversité, ce qui impose une gestion particulière pour le tourisme.

La CCPS présente un enjeu environnemental modéré par rapport à d'autres territoires gardois (Petite Camargue) mais, outre N2000, elle compte d'autres espaces reconnus par statut de protection réglementaire constituant autant de réserves biologiques pouvant servir de ressources à l'engagement de la CCPS vers un tourisme écoresponsable.

10 ZNIEFF

Zone Naturelle Ecologique, Faunistique et Floristique.

ZNIEFF type 1 : Ecosystèmes de haute valeur biologique, de superficie généralement limitée.

ZNIEFF type 2 : Grands ensemble naturels, riches, peu modifiés par l'homme ou offrant des potentialités biologiques importantes.

Légende

CCPS



ZNIEFF type 1

- Bois de Camp Freychat
- Bois du Puech Bouquet
- Cours du Vidourle de Salinelles à Gallargues
- Cuvette de Clarensac et Calvisson
- Plaine de Campagne
- Rivière du Vidourle entre Sardan et Lecques
- Vallon du ruisseau des Corbières

ZNIEFF type 2

- Bois de Lens
- Plaines et garrigues du Nord Montpelliéraines
- Vallée du Vidourle de Sauve aux étangs

N2000



Le Vidourle

ZICO



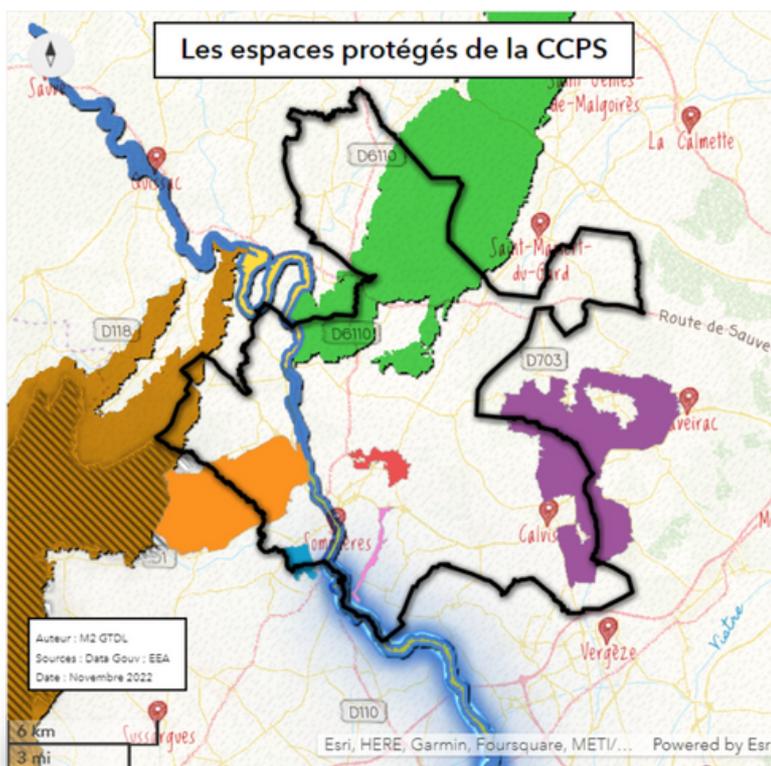
Hautes Garrigues du Montpelliéraines

1 N2000

Ensemble européen d'espaces naturels à préserver selon deux directives européennes : "Oiseaux" (1979) et "Habitats, Flore et Faune" (1992)

1 ZICO

Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux en France, selon la directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 relative à la conservation des oiseaux.



Carte n°9 : Les espaces protégés de la CCPS

Une culture à résonnance mondiale

Une culture camarguaise internationalement reconnue

"Le territoire est identifié comme étant de tradition camarguaise. Aux arènes de Sommières il y a énormément d'événements. L'été il y a des animations récurrentes chaque semaine comme des toro piscines, des courses camarguaises le week-end, il y a énormément de monde. On a à peu près 70 animations sur toute la saison d'avril à octobre et à peu près 40 000 visiteurs rien que pour les arènes de Sommières par an" (**Cheffe de projet PVD de la CCPS**). La course camarguaise se pratique lors des fêtes votives et divers évènements symbolise une forte empreinte camarguaise. Afin d'organiser, promouvoir et défendre ces pratiques un tissu associatif fort existe. L'école des **Raseteurs de Sommières** permet à cette culture de perdurer sur le territoire.



Photo n°10 : Course camarguaise aux arènes de Sommières.

Photo n°11 : Toro piscine aux arènes de Sommières.



Un savoir-faire agricole de renommée internationale

La culture de l'**Olive de Nîmes** et la fabrication de son huile fait parties du patrimoine culturel immatériel, et bénéficie d'une **AOC**.

Le moulin à huile de Villevieille est un exemple de ce rayonnement, de nombreuses fois médaillées aux concours général agricole de Paris.



L'AOC pélardon quant à elle met en avant les éleveurs caprin et le savoir-faire fromager. En effet le Pélardon est un petit fromage de chèvre reconnue grâce à une AOC dont les communes de Calvisson, Cannes-et-Clairan, Combas, Crespian, Fontanès, Montmirat, Montpezat et Parignargues font parties de l'aire géographique du produit (**Source : INAO**).



La culture de la vigne sur le territoire est millénaire et fait figure de vitrine paysagère de la CCPS, en particulier dans le Sommiérois et la Vaunage. Deux appellations majeures se trouvent sur le territoire pour mettre en avant le savoir-faire local : l'AOC Languedoc Sommières qui est propre au territoire. L'IGP Pays d'Oc propre à l'ex Languedoc-Roussillon qui a une vraie importance sur le territoire .



Les risques majeurs, facteurs de vulnérabilités

Des inondations qui s'enchainent malgré la création d'infrastructures

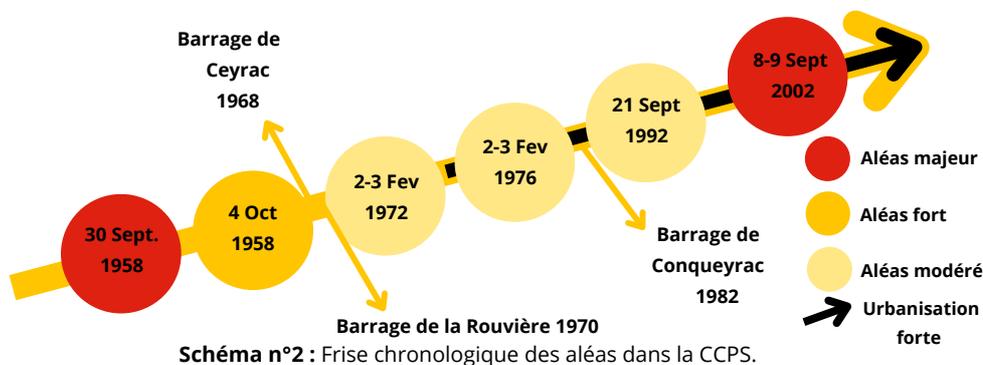


Photo n°12 : Inondation à Sommières.

La crue de 1958 a servi de première référence à l'aléa d'inondation, se sont succédés par la suite des créations de barrages écrêteurs. La **forte période d'urbanisation** lancée depuis les années 1970 se faisant au niveau du bassin versant, a engendré une augmentation du risque d'inondation par ruissellement urbain, ce qui a notamment participé à la très médiatisée crue de 2002, qui constitue notre deuxième date de référence pour un risque inondation, **d'autant plus que d'après le rapport du GIEC, le réchauffement climatique devrait augmenter la fréquence des inondations ainsi que leur violence.** Les crues du Vidourle sont dangereuses pour plusieurs raisons (Source : Plan de prévention des risques inondations sur le moyen Vidourle, DDE Gard) :

- Des **vitesse d'écoulement** élevées
- Une **montée des eaux** rapides
- Des **risques importants** en témoignent la centaine de petits commerces, la zone commerciale et les nombreux bâtiments publics impactés

Il faut donc prendre en compte le risque engendré par l'aléas sur les surfaces urbanisées notamment dans la perspective d'accueillir des touristes.

Des possibles risques de mouvement de terrain et feu de forêt

La CCPS est concerné par des mouvements de terrain lents, de type **retrait-gonflement des argiles**. Ce phénomène peut directement affecter les hébergeurs et se déclenche par la successions d'inondations (gonflement) et de sécheresse (retrait), fragilisant ainsi les bâtiments. Le risque de cet aléa est fort sur la majorité du territoire, notamment dans le Sommiérois et la Vaunage.

L'aléa de feu de forêt concerne 34% du territoire avec des forêts composés de feuillus (chênes verts, garrigues ou maquis). Les épisodes venteux et une sécheresse marquée constituent des facteurs aggravant du risque pour les espaces urbanisés au contact des zones boisées comme les campings, d'autant plus que les incendies sont surtout liés à l'imprudence et aux activités humaines, touristes compris. Aujourd'hui aucune commune de la CCPS n'est soumise à l'élaboration d'un **Plan de Prévention du Risque Forestier (PPRif)**.

Réchauffement climatique et perturbation de la ressource en eau

Un réchauffement climatique impactant les activités touristiques

3

Vagues de chaleur durant l'été 2022 (33 jours)



Été le plus sec et le plus chaud depuis 2003



Des aléas généralisés et extrêmement violents



Un déficit de pluie variant entre 40% et 60%



Sécheresses et restrictions d'eau généralisées

L'été 2022 a mis en avant les effets du réchauffement climatique, impactant ainsi les activités touristiques, en particulier durant la période estivale où elle est à son pic. Cela peut à l'avenir tendre à des changements de saisonnalités des fréquentations touristiques.

Le réchauffement climatique, tel qu'annoncé par le GIEC s'accélère et le Gard fait partie des départements les plus vulnérables à ce changement. 60 000 ha ont brûlés à l'été 2022.

Ce risque climatique va modifier les pratiques des populations, notamment par la prise en compte d'un risque incendie croissant, ainsi que par l'utilisation de l'eau qui va devoir connaître une gestion différente dans les années futures.

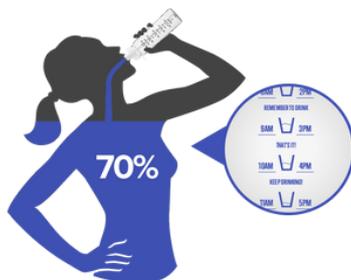
L'eau, une ressource vitale pour le tourisme

L'arrivée de touristes nécessite d'importants besoins en eau. L'eau est une ressource importante pour répondre à la demande des vacanciers, pour leurs loisirs et leurs activités sportives. Elle est aussi importante pour le bon fonctionnement des activités et des hébergements proposés par les prestataires (hôtels, gîtes, campings, chambres d'hôtes...).

De plus, l'arrivée de touristes en période estivale peut coïncider avec des périodes de sécheresse, à l'image des multiples vagues de canicules enregistrées durant l'été 2022. Des sécheresses peuvent directement affecter la qualité de l'eau du Vidourle, supprimant ainsi le peu de points de baignade.

84 - 2000 L

Litres de consommation d'eau moyenne par jour par touristes
(Source : Aqueduc.info)



Synthèse :

Spécificités du territoire

| Atouts | Faiblesses |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Un paysage et une occupation du sol très diversifiés • Le Secteur à Patrimoine Remarquable (SPR) de Sommières • Un patrimoine bâti remarquable • Un patrimoine vernaculaire diffus • Le Vidourle comme un marqueur identitaire fort • Une richesse piscicole • Une culture Gardoise de la course camarguaise internationalement reconnue • Un savoir-faire agricole qui se démarque et une AOC viticole propre au territoire • Une médiatisation des célèbres "vidourlades" qui crée une certaine renommée comme victime d'aléas extraordinaires | <ul style="list-style-type: none"> • Un déséquilibre paysager entre le nord et le sud du territoire • Une importante dépendance du tourisme à l'eau • Une instabilité du sol face aux risques climatiques |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Un attrait grandissant pour le tourisme vert • Un regain d'intérêt pour la pierre sèche autant pour les acteurs que pour les touristes • Une présence de nombreux espaces protégés • La culture Gardoise internationalement reconnue • Une appétence des touristes pour les produits de terroir • Un territoire résilient en matière de risques • Une mise en valeur des appellations par les différents syndicats agricoles | <ul style="list-style-type: none"> • Une fréquence et une violence accrues des aléas climatiques • Une image négative de la tauromachie qui nuit par amalgame à la course camarguaise • Une raréfaction de la ressource en eau |

Tableau n°2 : Synthèse AFOM : Spécificités du territoire



C. Tourisme et économie

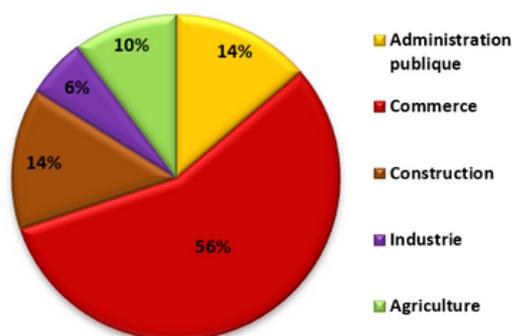
La part du tourisme dans l'économie de la CCPS

Une part majoritaire ?

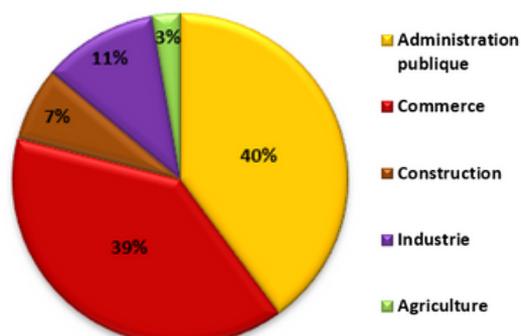
Selon FABRY Nathalie et ZEGHMI Sylvain (**Maîtres de conférences en économie**), le poids du tourisme de manière générale connaît une croissance régulière dans les économies nationales, tant en termes d'emplois que de contribution à la balance commerciale. Ce secteur est l'une des premières ressources en devises pour les pays émergents et/ou en développement. Selon **Statista**, la France est le premier pays le plus visité au monde, juste devant l'Espagne dont les touristes sont peut-être amenés à se rendre en Pays de Sommières. En 2021, l'économie touristique représente 6,5% du PIB français (Statista).

Le tourisme est de fait le secteur économique dominant du territoire de la CCPS selon les acteurs rencontrés lors des entretiens. Ne disposant pas de chiffres précis sur le sujet, nous pouvons interpréter les données que nous offre l'INSEE sur la part des établissements actifs du territoire et la part de l'emploi par secteur d'activité de la manière suivante :

Part des établissements actifs de la CCPS en 2015



Part de l'emploi par secteur d'activité de la CCPS en 2019



Graphique n°5 : Part des établissements actifs de la CCPS en 2015. Sources : INSEE, Géoclip.

Graphique n°6 : Part de l'emploi par secteur d'activité de la CCPS en 2019. Sources : INSEE, Géoclip.

Considérant que les établissements commerciaux et agricoles du territoire font potentiellement parties du domaine touristique, nous pouvons faire l'hypothèse que 66% des établissements actifs en 2015 sont en lien plus ou moins direct avec l'activité touristique, ce qui représente 42% des emplois en 2019.



Schéma n°3 : La part du tourisme dans l'économie locale

Un manque de données

"Selon moi, le problème c'est que nous n'avons pas d'observatoire du tourisme sur le territoire. On a un tourisme important, on le sait, mais nous n'avons pas de chiffres de fréquentation. Nous avons des chiffres sur le nombre de lit mais nous n'avons pas la fréquentation concrète" (**Cheffe de projet Petites villes de demain de Sommières et Calvisson**). L'étude souffre d'un manque de données permettant une analyse plus fine du phénomène touristique, et encore moins du tourisme durable. Cela ne peut en aucun cas suffire à l'établissement d'un diagnostic complet sur l'économie touristique du territoire.

Une agriculture à fort potentiel touristique

Une agriculture plus ouverte à l'œnotourisme



En termes de surface, la vigne domine l'agriculture de la CCPS, ce qui favorise une ouverture vers l'œnotourisme. Elle domine le Sommiérois et la plaine de la Vaunage et est moins présente sur partie nord du territoire vers le Bois des Lens (**voir carte ci-dessous**). La viticulture fait donc figure de tête de proue, avec notamment deux labels reconnaissants la qualité du terroir sommiérois.

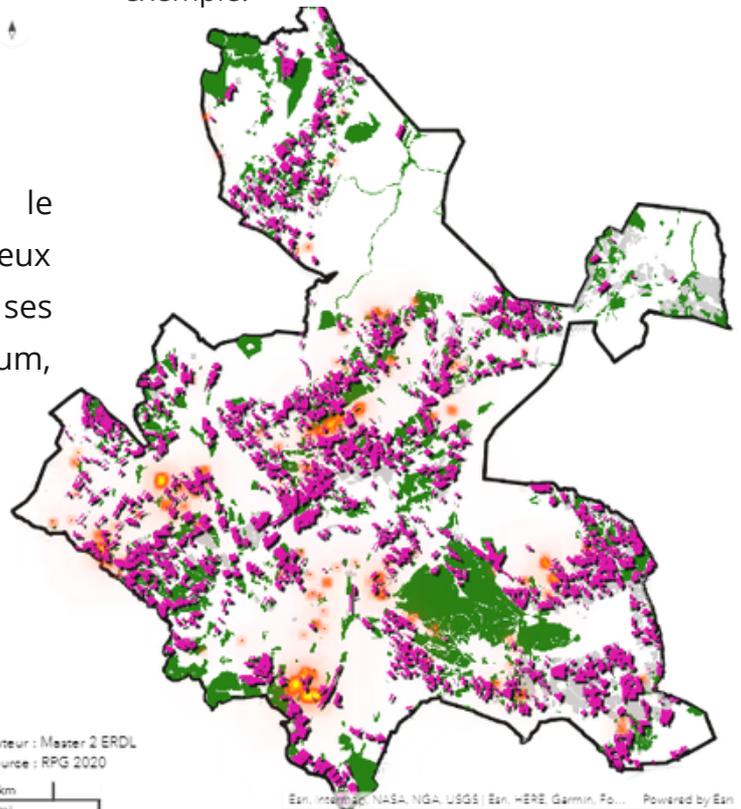


L'œnotourisme est donc présent sur le territoire notamment grâce à de nombreux évènements en lien avec le vin et ses appellations comme les Estivales ou Vinum, un salon de vin.

Un Parcellaire agricole morcelé, Un atout pour le paysage



Auteur : Master 2 ERDL
 Source : RPIG 2020
 2 km / 2 mi



Carte n°10 : Un parcellaire agricole morcelé, un atout pour le paysage.

Un agritourisme à diversifier

La CCPS est dans une aire oléicole à reconnaissance mondiale. On y cultive l'olive de Nîmes et y fabrique son huile inscrites aux patrimoines culturelles immatérielles de l'UNESCO.



La CCPS bénéficie d'un paysage agricole fait de petites parcelles, représentant au total près de 25% du territoire. Ce type de petit parcellaire est plus prisé par les touristes contrairement aux grandes plaines agricoles bordelaises par exemple.

Les labels au sein de la CCPS

Selon **ADN Tourisme**, un **label ou encore marque, étiquette**, "est une notion de qualité et de garantie dans un processus de production réservé à des dispositifs visant à offrir à leurs cibles une garantie objective de conformité à des caractéristiques établies dans un référentiel ou cahier des charges". Il est constitué de trois critères : Un usage collectif ; Un dispositif de candidature et de sélection associé à un signe ou une marque de garantie ; Une promesse de garantie.

La ville de Sommières concentre à elle seule la quasi-totalité des labels liés à une commune :

Des labels principalement concentrés sur Sommières



PETITE CITE DE CARACTERE
délivré à SOMMIERES



SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
délivré à Sommières



VILLE FLEURIE délivré à Sommières

Un Pays de Sommières peu étendu en label

Sur la totalité du territoire de l'intercommunalité, hors les labels agricoles, nous recensons plusieurs labels mis en avant par l'OTPS, ce qui en terme quantitatif représente peu, mais en terme qualitatif peut représenter beaucoup. Actuellement, à l'échelle du PETR Vidourle Camargue, le territoire candidate au label Pays d'Art et d'Histoire.



Le label **TOURISME ET HANDICAP** délivré à l'Office du Tourisme du Pays de Sommières constitue la preuve de l'engagement concret ainsi que la garantie d'un accueil efficace et adapté.



Le Pays de Sommières fait partie de la destination "Vignobles Vidourle Camargue" labellisée "**Vignobles & Découvertes**" (V&D), pour la qualité de leur vignoble et de leur offre touristique. La destination Vidourle Camargue rejoint les 71 destination V&D de France et connaît un écho international.



Le label **Villes et Pays d'Art et d'Histoire** (procédure en cours par la CCPS) est un outil permettant de valoriser l'engagement de communes et d'établissements publics de coopération intercommunale dans des démarches de connaissance et de promotion de la culture, de l'architecture et du patrimoine.



Le label **Fédération Française de cyclisme**, porté par le département et conventionné par l'OT vise à valoriser la qualité de l'offre cycliste offerte par les territoires communaux, intercommunaux et départementaux pour tous les publics.

Des labels spécifiques aux prestataires



Le label **ECOLABEL** délivré à l'établissement **Ethic Etape le Cart** (Sommières), constitue la preuve d'un programme de certification écologique et environnementale.



Le label **Haute valeur environnementale** délivré à l'établissement **Le domaine des Sauvaires-Vignerons** (Crespian), est une certification que peuvent obtenir les exploitations agricoles se souciant de l'impact des pratiques agricoles sur l'environnement naturel.

Pour un prestataire (hébergeur, restaurateur...), un label garantit l'uniformité des produits, la qualité des services, la minutie du processus de production ou du système de gestion. Adhérer à un label peut permettre aux différents prestataires d'accroître la crédibilité de leurs enseignes auprès des touristes en quête d'un slow tourisme de qualité. **Le 13 janvier 2023, le camping de Massereau (Sommières) s'est d'ailleurs vu classé n°1 en Europe pour ses efforts écologiques** parmi 5 266 campings européens, à Stuttgart lors du traditionnel gala de l'Adac. Ce camping maintenant reconnu internationalement a mis en place plusieurs mesures environnementales. Ils disposent de 2000 m² de surface couverte en panneaux photovoltaïque, d'une aire dédiée au tri sélectif, et d'un dispositif très rôdé pour économiser l'eau (**Midilibre, 18/01/2023**).

Une offre d'hébergement et commerciale centralisée

Une offre d'hébergement et commerciale...

| Types d'hébergements | Air de camping car | Camping | Meublé de tourisme | Hôtels | Chambres d'hôtes | Auberges collectives | Résidence de vacances | Village de vacances | Total |
|------------------------|--------------------|---------|--------------------|--------|------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|-------|
| Nombres d'hébergements | 1 | 9 | 228 | 3 | 38 | 1 | 1 | 1 | 282 |

Tableau n°3 : Tableau des hébergements touristiques dans la CCPS. Source : OTPS



24

Millions Nuitées départementales

Sources : Gard Tourisme en 2021



846 000

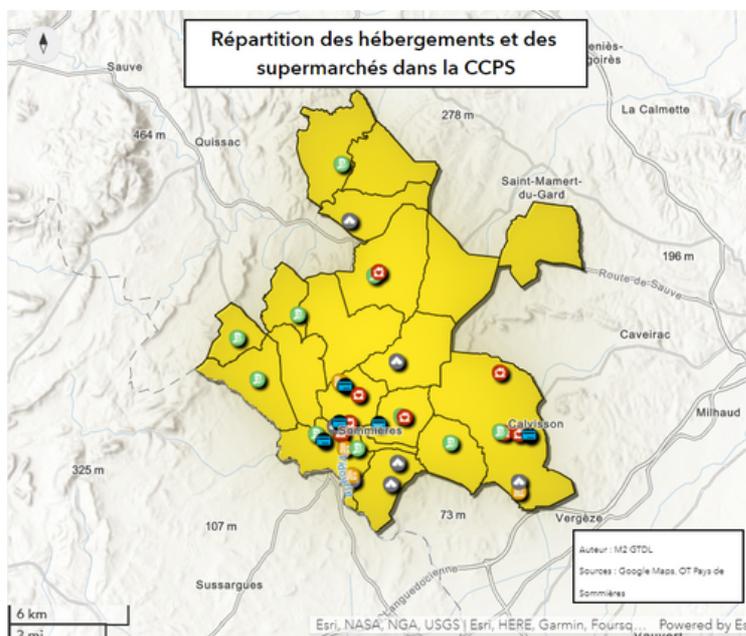
Nuitées Intercommunales, soit 4% des nuitées du département



282

hébergements déclarés par le biais de la taxe de séjour dont 55 à Sommières

Sources : Office du Tourisme



Carte n°11 : Répartition des hébergements et des supermarchés dans la CCPS.

⚠ Carte non-exhaustive ⚠

Légende

- Gîte
- Chambre d'hôte
- Camping
- Supermarché
- Hôtel
- Centre de vacances

Une grande variété d'hébergement est présente sur le territoire pour accueillir différents types de touristes : les vacanciers, les professionnels lors de séminaires, les classes de découverte... Le tableau ci-dessus met en avant que les vacanciers sont les plus visés à travers le plus grand nombre de gîtes et de chambres d'hôtes. La fréquentation touristique serait plus forte en période estivale, au regard des données de fréquentation de **Gard Tourisme**. Hors période estivale, il serait plutôt difficile pour un touriste de trouver un hébergement, en témoigne la **cheffe de projet PVD de la CCPS** : "Par exemple à Calvisson des étrangers désirent venir l'hiver, à part quelques chambres d'hôtes, il n'y a rien pour les héberger". L'offre de commerces sur le territoire est quant à elle jugée comme étant suffisante.

Les professionnels observent que les touristes restent en général moins d'une semaine sur la CCPS, voire même qu'une journée pour les touristes venant des territoires limitrophes. Ce phénomène s'appelle **l'excursionnisme**.

... centralisée sur deux pôles

Nous décelons par le biais de la carte ci-dessus que l'offre d'hébergement et l'offre de commerces, tout comme les activités, sont fortement concentrées autour de certaines communes : Sommières, Villevieille et Calvisson. Cela traduit une centralisation des offres sur le territoire et, de fait, des disparités à l'échelle de l'intercommunalité. **Le Sommiérois et la Vaunage sont une nouvelle fois mieux lotis que la partie nord du territoire vers le Bois des Lens.**

Des activités de loisirs principalement estivales

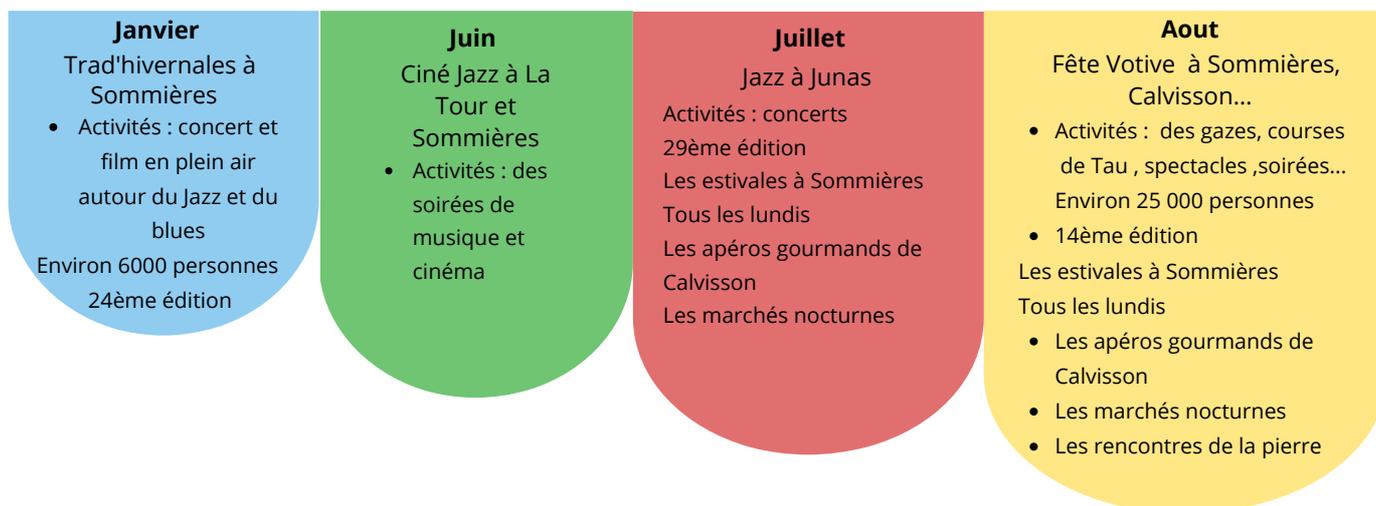
Une importante offre d'activités de loisirs



Schéma n°4 : Nuage de mots des activités de loisirs dans la CCPS.

Au niveau de la Communauté de Communes du Pays de Sommières de nombreuses activités sont proposées aux touristes et aux locaux entre terre et mer. Ce territoire favorise les sorties en plein air et le lien avec la culture local notamment avec la voie Verte et le Vidourle, la viticulture... Les activités restent cependant concentrés en période estivales. En plus de ces activités, nous avons des visites patrimoniales dans le château, musée du Bouti ...

De nombreux évènements ... surtout en été



"Le Pays de Sommières est relativement animé. J'ai grandi ici mais j'ai vécu dans d'autres régions et je me rends compte qu'en pays de Sommières il y a beaucoup de choses qui se font en période estivale. On a un tourisme à deux vitesses. Autant l'été il y a beaucoup d'animations et l'hiver beaucoup moins" (**Cheffe de projet PVD de la CCPS**). Tous les évènements de réjouissance ci-dessus contribuent à la valorisation du territoire en permettant d'attirer des locaux et des touristes. Ces festivals sont présent sur le territoire depuis plus d'une dizaine d'année, ce qui met en avant la pérennité des actions.

Randonnées et visites patrimoniales

De nombreux sentiers de randonnée

La CCPS comporte de nombreux sentiers de randonnées. Le site de L'OTPS est plutôt bien fait (<https://ot-sommieres.com/balades-randos>), avec des liens menant aux différents parcours, qu'ils soient à pieds, à vélo ou à cheval. Plus de 200 km d'itinéraire sont balisés. Néanmoins, nous ne dénombrons que 18 parcours sur le site de L'OTPS, alors que dans les faits, ils sont beaucoup plus nombreux. L'OTPS, en lien avec Rando Gard travaillent à y remédier. Via le site de randonneurs **VisuGPX**, sont recensés une trentaine de parcours divers, partant, ou passant dans la CCPS, pour plus 500 km de parcours en dedans ou en dehors de l'intercommunalité, ce qui crée des continuités territoriales avec les territoires voisins Gardois et Héraultais. Ces parcours sont destinés à des randonneurs de tous types de niveaux. A la croisée de ces nombreux parcours, les touristes peuvent parcourir les multiples éléments composant l'identité du territoire et sa diversité exposés dans ce diagnostic.

Des visites patrimoniales organisées par l'OTPS

De nombreuses visites guidées sur des thématiques et dans des lieux variés sont proposées au sein du Pays de Sommières par l'OTPS. Qu'elles soient individuelles (351 visites pour 407 participants) ou en groupes (36 visites dont 8 scolaires, pour 1063 participants), sur l'exercice 2022, l'OTPS totalise plus de 387 visites, soit un ratio de près d'une visite par jours, pour un nombre total de participants s'élevant à 1470 personnes. Ces visites montrent l'investissement de l'OTPS, et l'engouement que suscite le territoire d'un point de vu culturel. Néanmoins ces visites sont très ciblées sur le Sommiérois et la Vaunage, laissant une nouvelle fois de côté la partie nord du territoire pourtant remplie d'atouts culturels.

Tableau des visites individuelles

| | Nb de visites | Nb de participants |
|--|---------------|--------------------|
| Cité Médiévale Sommières | 19 | 233 |
| Calvisson Coeur de Vaunage | 2 | 27 |
| Les Terriers - Villevieille | 3 | 27 |
| Souvignargues | 2 | 120 |
| Visite en famille en autonomie | 325 | NC |
| Total des visites individuelles | 351 | 407 |

Tableau n°4 : Tableau des visites individuelles. Source : OTPS.

Tableau des visites de groupes

| | Nb de visites | Nb de participants |
|-------------------------------------|---------------|--------------------|
| Scolaires | 8 | 208 |
| Classiques | 28 | 855 |
| Total des visites de groupes | 387 | 1063 |

Tableau n°5 : Tableau des visites de groupes. Source : OTPS.

Total général
387 **1470**
Visites Participants

Un volet communication et géomarketing perfectible

Une communication en manque d'efficacité

Le principal moyen de communication de la CCPS sur le volet touristique est le site internet de l'OTPS, qui constitue une véritable vitrine pour l'intercommunalité. Pour apparaître sur le site de l'OTPS, les prestataires doivent obligatoirement être adhérent à l'office, ce qui de fait rend invisible certaines offres touristiques sur le territoire. Bien qu'esthétiquement le site soit bien présenté, en termes de contenu, certains manques subsistent.

Sur les réseaux sociaux, la CCPS est active, plutôt sur Instagram que Facebook. Cependant l'énergie investie dans les publications est bien supérieure à l'intérêt suscité par les internautes. Cela peut supposer une stratégie qui n'est plus adéquate avec les nouveaux modes de communications.




Entre 20 à 150
like pour une
publication



Entre 0 et 14
commentaires




Entre 20 et 800
likes pour une
publication.



De 4 à 10
publications par
mois

Les points forts de la communication

L'un des points forts l'OTPS est l'esthétisme des publicités qui sont faites sur le territoire, tant en termes de photographies ou d'affiches. L'OTPS bénéficie de relais dans sa communication notamment via le site internet d'Objectif Gard, un média qui publie régulièrement des magazines.

L'autre point fort sur lequel l'OTPS peut travailler, c'est la capacité à pouvoir faire des mini-reportages diffusables sur YouTube grâce aux moyens techniques déjà en leur possession. Bien que peu nombreux sur la plateforme, la création de mini-reportages, dans un objectif de géomarketing peut accroître la visibilité du territoire au niveau national voire international.

Une besoin nécessaire d'animation

"Ce qui me plaît sur un territoire comme celui du Pays de Sommières c'est qu'il est à échelle humaine, donc en termes d'avancées de projets, de transversalité, d'échanges avec les acteurs, c'est plus pertinent et plus facile pour travailler" (**Cheffe de projet PVD de la CCPS**). A la suite des différents entretiens menés avec les acteurs du territoire, un manque de lien entre les institutions et les acteurs tourisme se fait ressentir, malgré un contexte favorable aux échanges dans à l'échelle de la CCPS. Des dispositifs existants comme "**Détours et Savoir-Faire**" mis en place par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Gard, permettant aux artisans d'art de Sommières d'ouvrir leurs ateliers aux touristes, sont méconnus des acteurs institutionnels, des professionnels du tourisme, et de fait invisibles pour les touristes. Pour une offre touristique mieux coordonnée et mieux mise en valeur, l'animation territorial est un volet sur lequel la CCPS peut réfléchir pour une stratégie opérationnelle.

Synthèse : Tourisme et économie

| Atouts | Faiblesses |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • Un tourisme comme point fort de l'économie locale • Un capital agritouristique notable • Un paysage agricole valorisé et soutenu par une forte activité viticole et oléicole • Un système agricole organisé en coopératives • De nombreux labels sur le territoire qui créent une vitrine du territoire • Une forte présence de l'office de tourisme sur les réseaux sociaux • Une offre diversifiée d'hébergements et d'activités | <ul style="list-style-type: none"> • Un manque de données sur les flux touristiques • Une dépendance de l'économie locale au secteur du tourisme • Des labels concentrés sur Sommières • Une offre commerciale et d'hébergement déséquilibrés entre le nord et le sud • Une courte durée moyenne de séjour d'un touriste sur le territoire • Une communication perfectible • Une communication non pérenne en raison de l'évolution très rapide de nouveaux réseaux sociaux |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Le développement de l'observatoire touristique de Gard Tourisme • Une diversité de label accessible • Le label "villes et pays d'art" engagé par le PETR Vidourle Camargue • Climat favorable aux activités toute l'année • Création de nouveaux chemins de randonnée baliser par Rando Gard | <ul style="list-style-type: none"> • Le réchauffement climatique qui réinterroge la place de l'agriculture • L'évolution rapide des réseaux sociaux |

Tableau n°6 : Synthèse AFOM : Tourisme et économie.

D. Tourisme Durable en Pays de Sommières

Une définition propre du "Tourisme Durable"

"Tourisme Durable", un terme remis en question

"Le mouvement écologiste s'est accaparé le terme. On n'entend plus que l'environnement quand on parle de tourisme durable, on oublie le reste. Je pense que le terme a fait son tour. Il faudrait reformuler le tourisme durable qu'on veut avec le tourisme moderne d'aujourd'hui. C'est important de sensibiliser aux éco gestes mais ça se faisait déjà il y a 10 ans... Il faut donner les moyens aujourd'hui de faire mieux et de diminuer l'impact du visiteur. Il faut se donner les moyens d'être éco-responsable. Il faut être concret pour déculpabiliser le visiteur" (**Entretien avec une personne ressource**).

Suite à une trentaine d'entretiens effectués au marché de Sommières avec des habitants de l'intercommunalité et/ou des habitués du marché non-résidents, nous avons recueilli de nombreux témoignage qui, en majorité, convergent vers l'éventualité que le terme de tourisme durable ne conviendrait plus aux préoccupations actuelles. Lors de ces entretiens, de nombreuses personnes se sont montrés relativement au fait de la définition du tourisme durable. Néanmoins, selon ces derniers, la notion de durabilité du système touristique ne serait qu'une utopie face aux agissements des touristes de façon générale, qui dégraderaient les sites.

Un "Slow Tourisme" en Pays de Sommières

Rappel de la définition du "Slow Tourisme"

La notion de slow tourisme vient clarifier tout cela. Selon le **Ministère de l'économie**, "le *slow tourisme*, c'est l'art de voyager tout en prenant son temps, de s'imprégner pleinement de la nature qui nous entoure et de la richesse du patrimoine. C'est privilégier les rencontres, savourer les plaisirs de la table, avec le souci du respect du territoire et de ses habitants".

Sans remettre complètement en cause la définition du **tourisme durable**, en prenant en compte les éléments diagnostiquer plus tôt dans le dossier et les avis récoltés lors des entretiens sur le terrain, la notion de **Slow Tourisme** recoupe l'ensemble des éléments s'apparentant le plus à ce que l'on peut envisager en Pays de Sommières lorsque l'on parle de "tourisme durable". L'intercommunalité regorge de ressources et comporte une forte diversité pouvant être mise en valeur pour un **slow tourisme adapté au territoire**.



Une voie verte incontournable



Une forte diversité de paysages, marqueurs d'identité



Des édifices architecturaux particuliers couvrant l'ensemble du territoire participants à l'identité paysagère



Un patrimoine naturel d'exception



Un patrimoine immatériel à forte empreinte camarguaise et un fort potentiel oenotouristique

Des aides et des fonds à mobiliser

Le "Fonds Tourisme Durable" pour les prestataires

Dans le cadre de **France Relance**, le **Fonds Tourisme Durable (FTD)**, volet de **l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie)**, porté par **Gard Tourisme**, à vocation à soutenir financièrement des opérateurs du tourisme lorsqu'ils veulent rentrer dans une transition vers un tourisme plus durable. Les **restaurateurs** et les **hébergeurs touristiques** sont les premiers destinataires de ce fonds. Gard Tourisme déploie ainsi des moyens techniques, accompagne et anime les structures touristiques un programme d'actions, des modalités et un calendrier prédéfini.

Actions réalisées par Gard Tourisme

- Diagnostic préalable
- Définition d'un plan d'action
- Choix des investissements
- Accompagnement pour le dépôt de dossier sur **AGIR** (Plateforme pour bénéficier d'un soutien financier aux actions d'investissements, de formation et de communication.
- Bilan de l'opération

Thématiques pouvant bénéficier du fonds Tourisme Durable



Pilotage



Achats responsables



Energie



Eau et eaux usées



Déchets



Biodiversité



Mobilité durable



Volet social

Le PETR Vidourle Camargue et l'accès aux fonds régionaux, nationaux et européens

L'intercommunalité et les prestataires peuvent avoir accès à des fonds régionaux, nationaux et européens via le PETR Vidourle Camargue qui constitue une structure pivot en termes d'ingénierie de projet à l'échelle du syndicat mixte. Le **Directeur du PETR** a affirmé cet engagement lors d'un entretien en prenant l'exemple des fonds européens : "*Pour les fonds **LEADER (Liaison Entre Actions de l'Economie Rurale)** cela peut aller des prestataires restaurateurs, aux hébergeur pour l'accueil du public touristique. C'est assez large et c'est assumé dans la stratégie du **Groupe d'Action Local (GAL)**. Un regard attentif est porté à la lutte contre la saisonnalité du tourisme, on veut étendre les périodes de fréquentation sans pour autant forcer les professionnels et ces différents fonds peuvent aider*".

Cependant, l'accès aux différents fonds régionaux, nationaux et européens se fait selon des critères bien définis, n'ouvrant la voie des soutiens financiers principalement qu'aux projets vertueux.

Les principaux fonds



Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)



Contrat Territorial Occitanie (CTO)



Programme LEADER



Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT)

Des acteurs à fédérer

Un besoin d'ouverture vers l'extérieur pour la société civile

"Les habitants du pays de Sommières, je trouve qu'il manque un tout petit peu d'ouverture. Ils sont dans leur retranchement" (**Entretien avec un professionnel**). Ce genre de témoignage est apparu plusieurs fois lors des entretiens effectués sur le terrain. N'ayant pas pu avoir un échantillon représentatif d'acteurs du territoire, nous pouvons faire l'hypothèse qu'une partie de la population n'éprouve pas le besoin de récupérer des idées neuves extérieur au territoire.

Les habitants de la CCPS semblent donc fortement se cantonner sur leurs acquis culturels, ce qui peut ralentir la création ou la mise en place de nouvelles offres touristiques.

L'objectif serait de formuler une offre touristique mêlant, les attentes des touristes, la culture locale tout en s'inspirant d'idées neuves selon des critères plus vertueux.

Une communication interne à réajuster entre les institutions

Le manque de communication entre les mairies sur le territoire est un élément rapporté par des personnes ressources et des professionnels. Les informations relatives à la tenue d'évènements ou à la création de nouvelles activités, ne circuleraient pas toujours entre les institutions et, de fait, arrivent difficilement jusqu'aux touristes, en témoigne un **professionnel engagé dans une démarche de tourisme durable** : "A l'office de tourisme il y a un énorme travail de fait sur l'information client. Par contre je me rends compte de toutes les énormes difficultés qu'ils peuvent avoir à recenser les événements. Les mairies des petits villages ne transmettent pas leurs informations. Il y a un défaut d'information".

Du point de vue de la visibilité des activités par le biais des institutions, entre autre l'OTPS, certains professionnels et leurs activités bénéficieraient d'une meilleure promotion, dû au fait qu'ils sont adhérent à l'OTPS. En effet, certains acteurs ne souhaitant pas devenir membres de l'OTPS ont une visibilité moindre vis-à-vis des touristes, à en croire certains professionnels qui feraient leur promotion chacun de leur côté.

Les institutions feraient preuve d'un manque de proposition envers les prestataires pour créer des échanges entre ces derniers, afin de formaliser une offre touristique plus cohérente.

Des prestataires à prendre en compte

"En tant que professionnel, je ne me sens pas associer à tout ce qui se fait avec les institutions et avec certains collègues commerçants, mais ce qui fonctionne très bien c'est le marché de Sommières. C'est le moment où tout fonctionne bien entre les différents acteurs" (**Entretien avec un professionnel**).

Malgré la création d'une **Association des commerçants des terres de Sommières**, un manque d'implication des prestataires réunis en association peut se faire ressentir. Cela suscite qu'il y ait le besoin d'un acteur fédérateur entre les prestataires.

La voie de la Vaunage comme corridors du tourisme durable

Continuer de développer la voie verte...

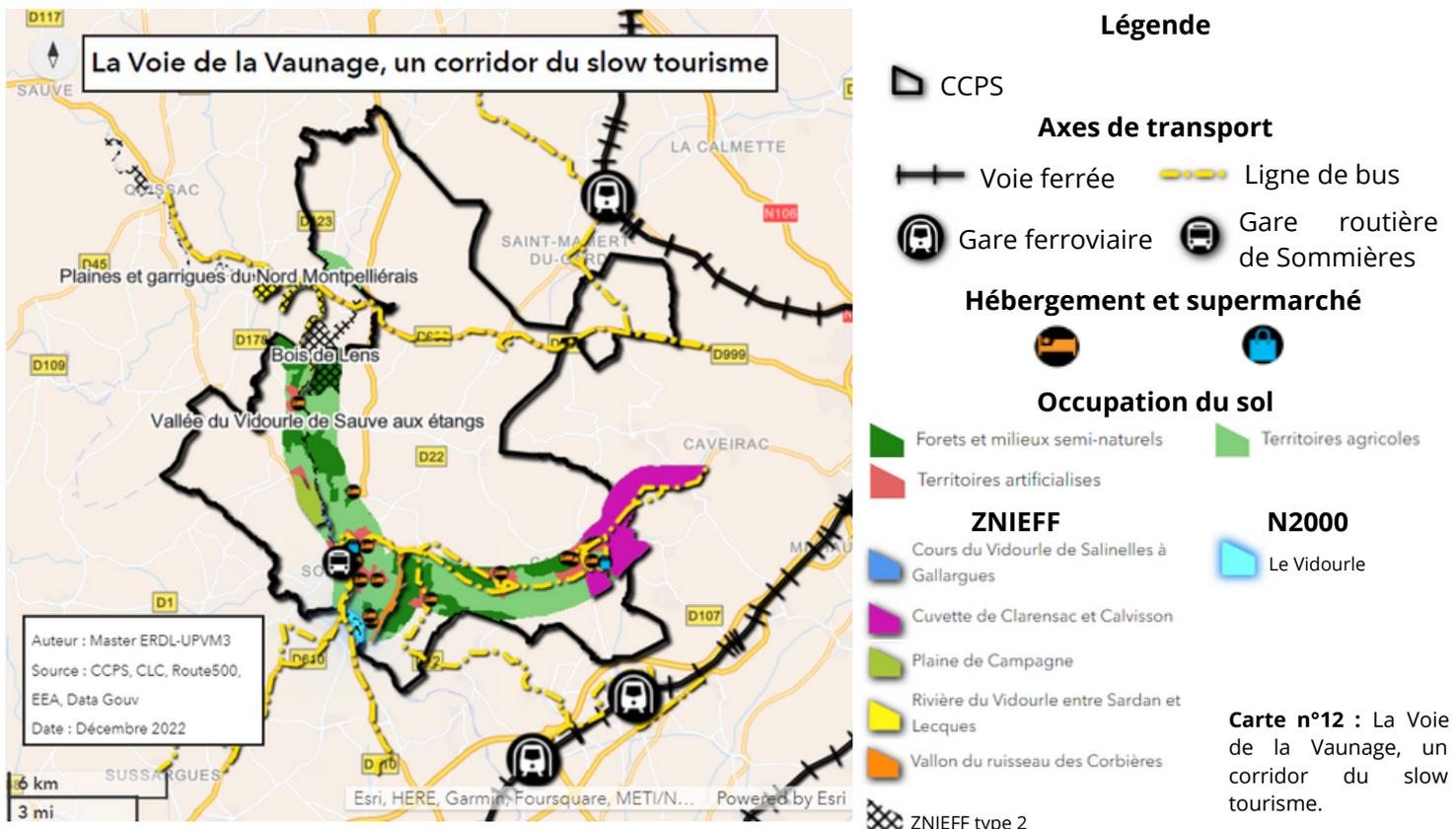
Pour la quasi-unanimité des acteurs rencontrés lors des entretiens, la voie verte de la Vaunage est un axe fondamental des mobilités douces sur le territoire qu'il faudrait continuer à aménager dans une perspective touristique. Toutefois, bien qu'étant reconnu comme élément fort du territoire certaines critiques constructives ont pu émaner des acteurs qui l'utilisent.

Certains tronçons permettant une continuité territoriales avec les territoires alentours manquerait à cette voie verte, en témoigne une **personne ressource anonyme** : "La commune de Calvisson est en bordure de RD40 qui est la route allant de Nîmes à Sommières, et de l'autre côté à 2,5km on a une colline où s'est développé un énorme camping, une résidence de vacances et un éco-resort, un hôtel de luxe qui vient de se construire cette année. Ces touristes là on a du mal à les capter sur Calvisson pour plusieurs raisons. La première est que dans le camping tous les services sont proposés donc quand les touristes arrivent ils restent sur place parce qu'ils ont tout sur place, et l'autre problématique c'est la route RD40 qui va aussi de Calvisson à Vergèze, qui est très fréquentée et qui n'a aucune voie verte pour les mobilités douces. C'est un point noir car on pense que s'il y avait un aménagement comme cela on pourrait capter ces touristes là qui se déplaceraient à vélo ou autre pour venir dans le centre-ville de Calvisson".

Selon un autre entretien, il n'y aurait aucun accès en vélo de la CCPS vers le littoral méditerranéen, ce qui là aussi limite la continuité territoriale entre la CCPS et un littoral fortement mis en tourisme.

Globalement, peu d'aménagements pratiques sont disponible le long de la voie verte : sanitaires, points d'eau... Toute fois mettre en place tous ces aménagements est très couteux, d'autant plus que cela est de la compétence du Conseil départemental.

... et les activités 1km autour



Synthèse : Tourisme Durable en Pays de Sommières

| Atouts | Faiblesses |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Des activités concordantes avec l'expression de "Slow Tourisme" • Une prise de conscience d'un manque de communication entre acteurs • Un ensemble de potentialités autour de la voie verte • Une diversité de fonds financiers et d'aides • Une ingénierie de projet facilité par Gard Tourisme et le PETR | <ul style="list-style-type: none"> • Un manque de communication entre les acteurs à toutes les échelles • Un manque d'investissement des acteurs publics ou privés • Des connections faibles entre la voie verte de la Vaunage et ses environs • Un manque d'aménagements sur la voie verte |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none"> • Un projet d'extension de la voie verte par le Conseil départemental • Une volonté générale de revenir à un tourisme plus local et consciencieux | <ul style="list-style-type: none"> • Une définition très orientée du "Tourisme Durable" |

Tableau n°7 : Synthèse AFOM : Tourisme Durable en Pays de Sommières.

Les limites du diagnostic

La mise en place d'un projet se voit confronté à certaines limites, et le diagnostic ne déroge pas à la règle. En effet, notre travail comporte également quelques limites qui nous ont contraints à faire des choix dans le traitement des données. Un territoire en possède une infinité et il est donc impossible de tout analyser. Pour cela, nous avons fait un tri dans les données nous permettant de répondre à notre commande. En ce qui nous concerne, quatre importantes limites se sont opposées à nous :

Le temps



Au vu de notre programme scolaire, nous avons déterminé une période de 3 mois pour réaliser le diagnostic. Cela est assez court pour le réaliser complètement, notamment pour la phase d'entretiens qui nécessite plusieurs mois. A cause de cela nous avons manqué de temps pour réaliser l'entièreté des actions voulues.

Le panel d'interroger



En corrélation avec la limite précédente, nous n'avons pas pu interroger tous les acteurs que nous voulions. En effet, certains n'étaient pas disponible au moment de notre enquête et d'autres n'ont pas pu répondre à temps. En conséquence, le manque d'interrogés ne nous permet pas d'avoir un panel représentatif complet du territoire et des acteurs qui le compose.

L'interrogation des touristes



Dans le même esprit, nous sommes allés interroger les habitants sur le marché, mais nous n'avons pas trouvé le moyen d'interroger les touristes venants sur le Pays de Sommières. Il est plus difficile de capter les touristes d'un territoire lors d'une période creuse. En l'occurrence, il aurait fallut intervenir l'été ou faire un tri dans les personnes interrogées, mais le temps ne nous le permettait pas.

Le manque de données sur le tourisme



Pour notre diagnostic, nous avons essayé de rassembler un maximum de données sur le tourisme. Bien que nous en ayons trouvé un bon nombre, ces dernières sont parfois incomplètes ou n'existent pas. Le manque de données touristiques du territoire nous empêche parfois d'explorer en détails certains axes.

II- Stratégies d'engagement vers un "tourisme durable"

1 ERADICATION DE LA PAUVRETE



2 LUTTE CONTRE LA FAIM



3 ACCES A LA SANTE



4 ACCES A UNE EDUCATION DE QUALITE



5

7 RECHERCHES AUX ENERGIES RENOUVELABLES



8 ACCES A L'EMPLOI DECENTS



9 INFRASTRUCTURES



10 REDUCTION DES INEGALITES



11

13 LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



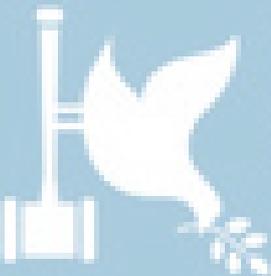
14 PROTECTION DE LA MER ET DES OCEANS



15 PROTECTION ET RESTAURATION DE LA VIE TERRESTRE



16 JUSTICE ET PAIX



17

Ambition

Dans ce précédent diagnostic nous avons démontré qu'en terme d'attractivité touristique, la CCPS bénéficie de nombreux atouts géographiques et d'un cadre de vie très recherché, en particulier par des touristes de proximité. L'accessibilité au territoire est cependant limitée et est aujourd'hui peu orientée vers des pratiques durables, à l'exception de la voie verte de la Vaunage sur laquelle le territoire peut profiter de l'opportunité de son extension par le Conseil départemental. La CCPS comporte des spécificités paysagères, patrimoniales, culturelles, agricoles, lui permettant d'envisager un réel engagement vers un tourisme durable. Cependant, un déséquilibre subsiste entre la partie sud très dynamique, et la partie nord du territoire moins mise en valeur. Il convient donc à l'intercommunalité de compenser cela, tout en profitant des nombreuses opportunités qu'offre les spécificités du territoire, d'autant plus que le tourisme occupe une part importante dans l'économie de la CCPS, malgré une courte durée moyenne de séjour des touristes sur le territoire. Un certain manque de données sur le phénomène touristique et une communication non optimale entre les acteurs du territoire concourt à ralentir l'engagement vers un tourisme durable. Globalement, peu de menaces s'opposent au projet d'engagement de l'intercommunalité vers un tourisme durable, sauf celles justifiant également les ambitions et les objectifs, à savoir la raréfaction de la ressource en eau et le réchauffement climatique.

A la suite du diagnostic touristique, la mission d'engager la CCPS vers un tourisme durable doit conduire vers des stratégies de développement donnant lieu à des fiches actions. Cette partie du travail a l'ambition de répondre aux trois objectifs fixés par le commanditaire lors de la réception de la commande, à savoir :

- Définir le Tourisme Durable et son possible développement futur sur le territoire en intégrant la dimension "responsable" dans les stratégies des acteurs locaux.
- Développer un tourisme éco-responsable et engagé sur le Pays de Sommières.
- Promouvoir et rendre visible les activités liées au tourisme durable et créer une image de marque.

Les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces tirés du diagnostic nous ont permis d'établir quatre enjeux majeurs constituant nos différents angles de stratégie :

Enjeux n°1:
**Restructurer l'offre
touristique dans une
dimension plus durable**

Enjeux n°2:
**Renforcer la mise en valeur
du territoire en s'appuyant
sur ses ressources**

Enjeux n°3:
**Optimiser la
communication des acteurs
du tourisme du territoire**

Enjeux n°4:
**Faciliter les mobilités des
touristes sur le territoire**

Ces enjeux se déclinent en objectifs, que nous allons détailler en plusieurs axes permettant de proposer des fiches actions pouvant répondre à plusieurs objectifs de façon transversale.

Enjeux et objectifs

OBJECTIFS

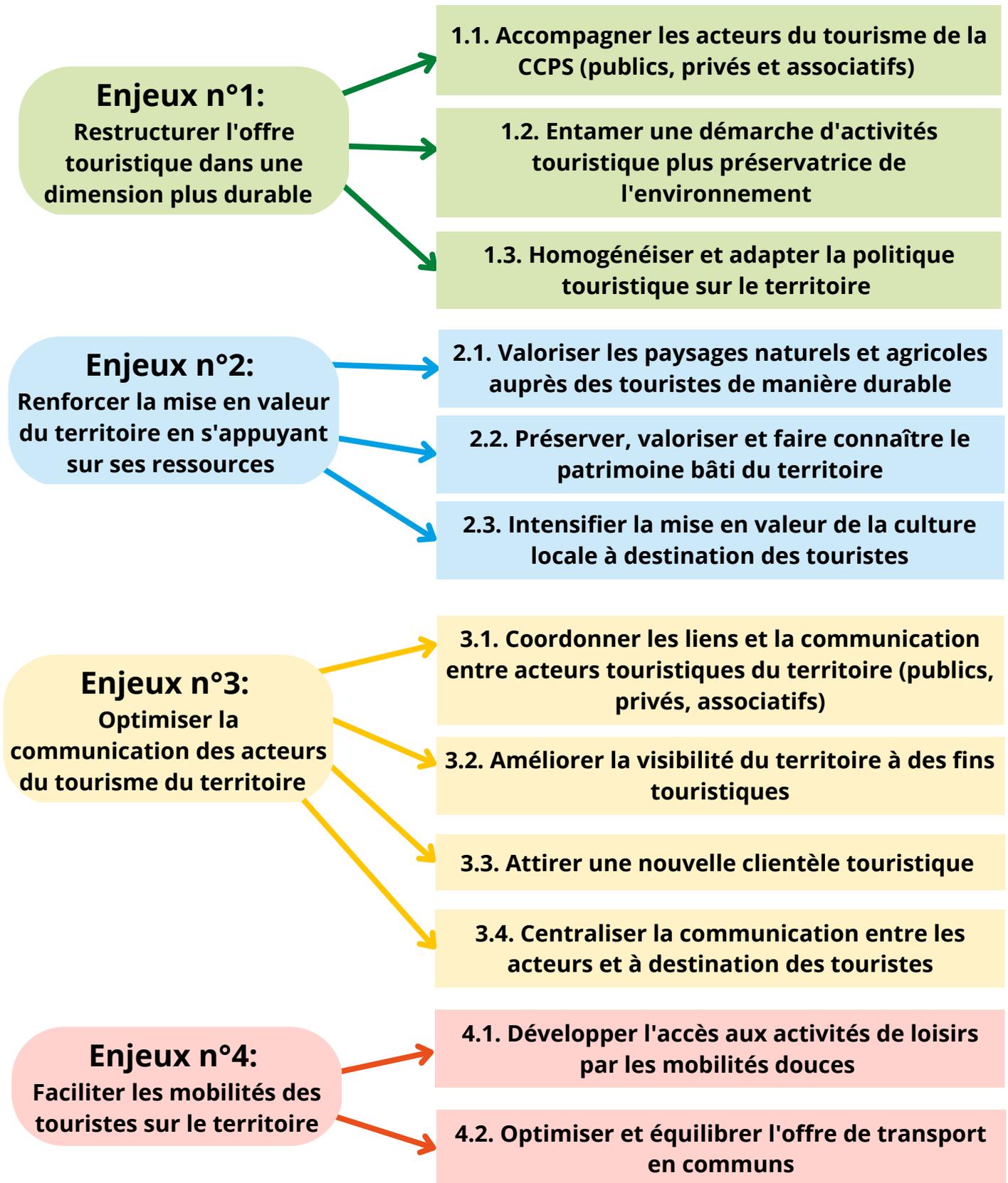


Schéma n°5 : Enjeux et objectifs.

Restructurer l'offre touristique dans une dimension plus durable

1.1. Accompagner les acteurs du tourisme de la CCPS (publics, privés et associatifs)

La CCPS et l'OTPS se doivent de travailler main dans la main et d'accompagner les différents acteurs du tourisme sur leur territoire vers des pratiques plus vertueuses. L'accompagnement vise plus particulièrement les acteurs privés (commerçants, hébergeurs, entreprises de loisirs...) et les associations, et peut se décliner sur plusieurs formes : aide au développement de l'activité ; aide administrative ; suivi ; accès à des aides financières ; accès à des labels...).

1.2. Entamer une démarche d'activités touristique plus préservatrice de l'environnement

Dans une optique d'engagement vers un tourisme durable la CCPS doit promouvoir les activités vertueuses et préservatrices de l'environnement. Elle peut être directement à la création de ces activités, ou favoriser leur installations. Celles-ci doivent être en accord avec le capital environnemental, social et culturel du territoire.

1.3. Homogénéiser et adapter la politique touristique sur le territoire

La partie sud du territoire de la CCPS comprenant la Vaunage, les Garrigues de Nîmes et le Sommiérois, est beaucoup plus dynamique en terme d'activités touristique que la partie nord du territoire symbolisée par le Bois des Lens. L'intercommunalité doit veiller à homogénéiser et adapter sa politique touristique en mettant beaucoup plus en valeur sa partie nord dans une démarche de développement local. L'objectif ici n'est pas de proposer une offre égale entre les parties nord et sud, mais de mettre un peu plus en lumière les activités durables au nord, tout en maintenant une politique vers un tourisme durable dans la partie sud.

Renforcer la mise en valeur du territoire en s'appuyant sur ses ressources

2.1. Valoriser les paysages naturels et agricoles auprès des touristes de manière durable

La CCPS comporte des paysages naturels et agricoles attirant des touristes de plusieurs horizons, en particulier provenant des territoires de proximités. Dans une perspective d'engagement vers un tourisme durable et de développement d'un tourisme vert, il convient de mieux valoriser ces atouts tout en les préservant, à travers une vraie stratégie de développement local.

2.2. Préserver, valoriser et faire connaître le patrimoine bâti du territoire

Un important patrimoine bâti jonche la totalité du territoire de la CCPS et constitue un véritable marqueur identitaire. Ce patrimoine fait partie des nombreuses raisons pour lesquelles l'intercommunalité est attractive pour les touristes qui peuvent les admirer durant leurs activités. Préserver ce patrimoine, tout en le valorisant et en le faisant connaître dans une perspective de développement durable est un objectif car cela en va de la durabilité du patrimoine bâti, et de l'identité du territoire.

2.3. Intensifier la mise en valeur de la culture locale à destination des touristes

La culture locale est déjà bien mise en valeur sur le territoire de la CCPS. Intensifier cela à destination des touristes, en particulier les touristes de proximité, par le biais du développement local, permettrait de renforcer l'identité la destination Pays de Sommières. Le tourisme durable doit être accord avec la culture locale.

Optimiser la communication des acteurs du tourisme du territoire

3.1. Coordonner les liens et la communication entre acteurs touristiques du territoire (publics, privés, associatifs)

Il est apparu durant lors du diagnostic que les acteurs (publics, privés, associatifs) du territoire de la CCPS n'avaient pas forcément de liens forts établis entre eux, ni démarche de communication et d'information adéquat. L'un des objectif principal de la CCPS et de l'OTPS doit être de coordonner les liens et la communication entre tous ces acteurs en s'imposant comme des acteurs fédérateurs.

3.2. Améliorer la visibilité du territoire à des fins touristiques

Un touriste ne peut prendre connaissance de la durabilité des activités touristiques sur le territoire que si elles sont mises en lumières à travers le géomarketing. La CCPS et l'OTPS doivent travailler main dans la main afin d'établir des stratégies de géomarketing permettant d'améliorer la visibilité du territoire à des fins touristiques.

3.3. Attirer une nouvelle clientèle touristique

La majorité des touristes passant par le territoire sont des Gardois, et en second lieu des Héraultais. La CCPS et l'OTPS peuvent viser l'objectif d'attirer une nouvelles clientèle de proximité, tout en maintenant sa clientèle de proximité actuelle et étrangère. L'objectif sous-jacent est de favoriser des séjours plus long sur le territoire, ce qui limiterait l'excursionnisme, et qui pourrait s'étendre à l'année et non plus seulement aux périodes estivales.

3.4. Centraliser la communication entre les acteurs et à destination des touristes

Au seins même de l'institution de la CCPS et entre les différentes collectivités, la communication est clairement perfectible. De même entre les professionnels du tourisme. Si la communication n'est pas au beau fixe entre les acteurs, les touristes seront moins susceptibles de percevoir la destination Pays de Sommières dans son entièreté. Centraliser la communication entre les acteurs du territoire, et la coordonner à destination des touristes dans une perspective de tourisme durable est un objectif clair.

Faciliter les mobilités des touristes sur le territoire

4.1. Développer l'accès aux activités de loisirs par les mobilités douces

Les mobilités douces sont les moyens de mobilités les plus vertueux pour envisager l'engagement vers un tourisme durable. Il convient à la CCPS de développer l'accès aux activités de loisirs par les mobilités douces, en s'appuyant sur la Voie verte de la Vaunage, véritable artère des mobilités douces sur le territoire.

4.2. Optimiser et équilibrer l'offre de transports en communs

L'offre en transports en communs est peu fournie sur territoire de la CCPS. Il convient alors à l'intercommunalité d'optimiser et d'équilibrer l'offre de transports en communs au sein du territoire, vers et depuis les territoires environnants, pour permettre aux touristes d'irriguer le territoire sans utiliser la voiture et ainsi réduire leur empreinte carbone.



III- Fiches actions

ACTION PLAN

Fiche Action 1 :

Créer des parcours de découverte du patrimoine naturel, bâti et culturel autour de la voie verte de la Vaunage

Description de l'action

La voie verte de la Vaunage représente une artère des mobilités douces sur le territoire, autour de laquelle plusieurs activités peuvent se greffer dans une perspective d'engagement vers un tourisme durable. Créer un parcours de découverte du patrimoine naturel, bâti, culturel autour de cet axe permettrait d'animer cet infrastructures, et de mettre en lien l'ensemble des acteurs qui la jouxte. Cette action doit se mener de façon concertée avec les riverains afin de la légitimer, selon un programme pluriannuel. Un des parcours peut par exemple s'orienter sur la visite des châteaux et autres constructions médiévales autour de la voie verte. Cela peut également prendre la forme de parcours de découverte de la biodiversité.

Maîtrise d'ouvrage : CCPS

Durée : 3 ans

Référents : Service Développement économique touristique / patrimoine

Partenaires : Gard Tourisme, Conseil départemental du Gard, Région, Communes concernées, EPTB Vidourle, PETER Vidourle Camargue, Associations, Ligue de protection des oiseaux, professionnels du tourisme aux alentours de la voie verte, CIVAM, les agriculteurs.

Enjeux : 1.2 2.1 2.2 2.3 3.2 4.1

Etapas

- Formaliser et faire approuver le projet par les acteurs institutionnels.
- Après validation, créer des parcours en interne à l'aide des diagnostics et des connaissances existantes.
- Lancer une enquête publique.
- Organiser des réunions avec les acteurs riverains de la voie verte pour présenter, légitimer et ajuster le projet, puis organiser des réunions uniquement avec certaines catégories d'acteurs pour peaufiner les parcours dans une démarche d'échange et de concertation.
- Créer ou faire créer des panneaux signalétiques et d'information par des collégiens et lycéens du territoire et des étudiants de divers disciplines (Master ERDL, VMP, Projet...).
- Finaliser et tester l'offre en organisant un concours photo afin de déterminer les lieux phares de la voie verte et utiliser ces photos pour la communication des parcours.
- Mise en place d'un système de comptage des usagers des parcours.
- Adapter le site internet de l'OTPS sur le modèle de "Détours Savoir-Faire" (DSF), avec une carte interactive des parcours et des activités autour de la voie verte, tout en y rattachant DSF.
- Communiquer sur les parcours selon la stratégie détaillée aux fiches action n°6 et 7.

Indicateurs de suivi

- Nombre de réunions avec les différents acteurs
- Restitution des travaux des étudiants
- Rendu final des brochures
- Fréquentation du site internet et des réseaux sociaux

Indicateurs d'évaluation

- Comptage des passages sur la voie verte
- Chiffres venant de l'Observatoire du tourisme

Détails des financements

| Guichets de financement | Auto financement (à minima) | Etat | Région | Europe | Département | Partenaires |
|-------------------------|-----------------------------|------|--------|--------|-------------|-------------|
| Possibilités | 20% | X | Oui | Oui | Oui | Oui |



Ils l'ont fait !

Communauté de communes Isle Double Landais



4b rue du Maréchal Joffre
24700 Montpon-Ménéstérol
Département de la Dordogne



05.53.82.58.25



accueil@ccidl.fr



[https://ccidl.fr/litiner-
aire-velo-route-voie-
verte/](https://ccidl.fr/litiner-aire-velo-route-voie-verte/)

Fiche Action 2 :

Augmenter la fréquence des bus et permettre de transporter son vélo

Description de l'action

Cette action a pour objectif de réduire la dépendance à la voiture et encourager la pratique du vélo sur le territoire avec une liaison bus/vélo ainsi que favoriser le cyclotourisme.

La région Occitanie expérimente un nouveau système d'emport des vélos sur la **ligne 756 entre Graulhet et Toulouse**. Il s'agit pour la Région de « tester » en conditions réelles si la solution est efficace et si le besoin d'emport de vélo se fait ressentir par les usagers.

Le **Plan Vélo**, adopté en 2020 dans le cadre du Pacte Vert régional, identifie parmi ses objectifs l'emport des vélos à bord des transports en commun.

Maîtrise d'ouvrage : CCPS, la Région.

Référent : Service Aménagement du territoire

Durée : 2 ans (expérimentation incluse)

Budget estimatif :

Etude : Entre 30 000 et 40 000 €

Équipement : 1 800 et 8 000 € pour un équipement

Communication : Internaliser.

Partenaires : La Région, les associations de cyclistes et les sociétés de transports

Prestataires : Sociétés de transports

Enjeux : 4.1 4.2

Etapes

- Mise en place d'un partenariat avec la région et les sociétés de transport puis, organisations de réunions pour la mise en place de cette action.
- Diligenter une étude pour voir la faisabilité et les modalités de mise en place de dispositif de transport de vélos aux transports en communs régionaux et locaux.
- Rechercher et négocier les lignes de bus qui peuvent être concernés et créer des liaisons entre la voie verte et les gares ferroviaires environnantes.
- Commander le matériel pour l'équipement et décider de la mise en place d'une phase d'expérimentation ou d'une mise en place globale du dispositif.
- Communication sur le service.

Indicateurs de suivi

- Réunions avec la Région
- Résultats de l'étude

Indicateurs d'évaluation

- Enquête auprès des chauffeurs de bus sur la fréquentation
- Cout d'entretien
- Ponctualité des transports concernés liée à l'accrochage du vélo

Détails des financements

| Guichets de financement | Auto financement (à minima) | Etat | Région | Europe | Département | Partenaires |
|-------------------------|-----------------------------|------|--------|--------|-------------|-------------|
| Possibilités | 20% | X | Oui | Oui | X | Oui |



Ils l'ont fait !

Arche Agglo



CS 9602
07300 Mauves



04 26 78 78 78



<https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/>

Fiche Action 3 :

Créer un événement sportif dans le Bois des
Lens

Description de l'action

Afin de valoriser la partie Nord du Territoire, plus en retrait, nous proposons d'y créer un événement sportif qui pourra dans le temps et suivant son succès gagné en préention. Cet événement a vocation à se tenir à l'automne ou au printemps afin d'annualiser l'offre touristique. L'avantage d'un événement sportif est que, bien géré, il peut être à l'équilibre budgétaire.

Maîtrise d'ouvrage : Association sportive

Référents : OTPS et les associations

Durée : 1 an

Budget estimatif :

Equipement : 5 000 €

Communication : Conception internalisée, édition 100€

Partenaires : Associations sportives locales, bénévoles, Agence National du Sport, sponsors.

Enjeux : 1.2 1.3 2.1 3.2 3.3

Etapas

- Créer une association ou collaborer avec les associations locales, se mettre d'accord sur le type d'évènements (Trail, VTT, Marche...).
- Faire un dossier de subvention auprès de l'Agence National du Sport et rechercher des sponsors. Un financement européen est aussi possible. En découlera l'organisation du budget et notamment le prix de l'inscriptions. Reverser une partie des recettes à une association
- Créer des parcours près de sites remarquable (Bois des Lens, Vidourle...).
- Effectuer des formations d'organisation d'évènements plus respectueux de l'environnement.
- Adapté la diversité et l'offre des activités au fil des années suivant le succès rencontré.
- Devenir une étape d'un championnat en étant intégrés à une fédération française sportive.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'association présente à chaque réunion préparant l'évènement
- Mobilisation de bénévoles pour réunion et évènement
- Intérêts des sponsors

Indicateurs d'évaluation

- Diversification des activités
- Nombre de nouvelle association et sponsors partenaires
- Fréquentation annuelle de l'évènement

Détails des financements

| Guichets de financement | Auto financement (à minima) | Etat | Région | Europe | Département | Partenaires |
|-------------------------|-----------------------------|-------------|--------|--------|-------------|-------------|
| Possibilités | 20% | Oui par ANS | X | Oui | X | Oui |

Financement Agence Nationale du Sport pour associations sportives :

- 10 et 20 adhésions = 1 500€ maximum de subvention
- 21 et 40 adhésions = 3 000€ maximum de subvention
- 41 et 60 adhésions = 5 000€ maximum de subvention
- 61 et plus = Pas de plafond



Ils l'ont fait !

Hivernatrail



30870 Saint Come et Maruéjols



nevenn.froge@gmail.com



**[https://www.hivernat
rail.com/](https://www.hivernatrail.com/)**

Fiche Action 4 :

Création d'un groupe de réflexion autour du tourisme durable

Description de l'action

L'objectif est de créer un groupe de réflexion autour du tourisme durable qui va permettre de rassembler les acteurs du tourisme qui accepte de transitionner vers un tourisme durable. Ce groupe faciliterait : la mise en réseau de ses membres, une ligne directrice commune sur la transition écologique ou encore une visibilité et des partenariats entre les différentes activités dont ont besoin les touristes venant sur le territoire. Ce groupe aura vocation à mettre en place une charte du tourisme durable à l'échelle de l'intercommunalité.

Maîtrise d'ouvrage : OTPS

Référent : OTPS

Durée : 6 Mois

Budget : Fonctionnement

Partenaires : Les acteurs du tourisme s'intégrant ou voulant s'intégrer vers un tourisme durable.

Enjeux :

1.1

1.2

1.3

2.3

3.1

3.4

Etapes

- **Étape 1 :** Faire un recensement des acteurs intéressés par la création d'un groupe de réflexion.
- **Étape 2 :** Organiser une réunion entre les acteurs voulant s'impliquer.
- **Étape 3 :** Création d'une charte qui fera office de ligne directrice pour la transition vers un tourisme durable.
- **Étape 4 :** Publier un avis de constitution dans le journal officiel des associations pour informer les acteurs du territoire.

Indicateurs de suivi

- Les différentes assemblées où un point sur les différents statuts sera fait.
- Le nombre d'adhérents

Indicateurs d'évaluation

- Les engagements des adhérents selon les missions déterminées au préalable.
- Les retours des touristes sur les activités de tourisme durable proposés.



Ils l'ont fait !

Fédération des acteurs du tourisme en Provence



32 chemin de la Réparade
83670 Châteauvert
Département du Var



www.acteurs-du-tourisme.org/index.php/contact

Description de l'action

Dans l'optique de fluidifier la transmission d'informations entre les différentes collectivités et les autres publics sur toutes les offres ou les évènements touristiques, nous avons pensé à créer une newsletter reliant les différents acteurs. Cette action devra s'inscrire dans les travaux actuels d'amélioration de circulation des informations, et s'adapter au site de l'OTPS.

Maîtrise d'ouvrage : OTPS

Référent : OTPS

Durée : 6 mois - 1 an

Budget : Fonctionnement

Partenaires : CCPS, Associations, Professionnels du tourisme sur le territoire, Communes

Enjeux :

1.1

3.1

3.4

Etapes

- Organiser la structure et les modalités de la newsletter.
- Créer ou faire créer la newsletter.
- Mise en place d'un comité de rédaction.
- Former le référent à l'utilisation de la newsletter.

Indicateurs de suivi

- Réunions avec les utilisateurs

Indicateurs d'évaluation

- Fréquentation du site
- Les remarques, les retours ou encore les commentaires des utilisateurs



Ils l'ont fait !

Département de Maine-et-Loire



Département de Maine-et-Loire
anjou



infowiki-anjou.fr



https://www.wiki-anjou.fr/index.php/Bienvenue_sur_Wiki-Anjou

Description de l'action

Cette action aura pour but de favoriser l'attractivité du territoire grâce à une mise en valeur de ses activités en fonction des saisons. Cette action permettra de mettre des activités en valeur en fonction des saisons ce qui permettra de toucher l'ensemble des publics touristiques (famille, amis, couples, seniors...). Tous les acteurs du tourisme seront mis en avant par secteurs sur une saison sous forme de roulement. Les différentes saisons feront l'objet de concepts qui prendront des noms parlant afin de les identifier dans le temps, par exemple les Vidourlade en automne ou les Estivales en été. Cela permettrait de faire le lien entre les activités et l'identité du territoire tout en rendant cela lisible et attirant pour les touristes.

Maîtrise d'ouvrage : OTPS

Référent : OTPS

Durée : 2 ans minimum

Budget : Fonctionnement

Partenaires : les acteurs du tourisme (associations, collectivités et entreprises), les habitants.

Enjeux : 1.3 2.1 2.2 2.3 3.1 3.2 3.3

Etapes

- Mettre le projet à l'ordre du jour de la commission tourisme, et suivre le projet régulièrement.
- Organiser des ateliers participatifs via le photolangage avec les partenaires et des habitants du territoire pour dresser un inventaire de ce qui fait l'identité du territoire aux différentes saisons, et les activités qui y sont liées.
- Etablir une stratégie de communication qui sera développée autour de quatre concepts relatifs aux saisons, affirmant l'identité du territoire et ses valeurs environnementales.
- Réaliser durant une année des outils de communication relatifs aux quatre concepts développés en faisant appel à un photographe ou vidéaste.
- Communiquer au fur et à mesure sur les différentes plateformes de communication de la CCPS .
- Proposer régulièrement des nouveaux contenus afin de dynamiser les plateformes de communication pour capter le public cible.

Indicateurs de suivi

- Résultats du photolangage
- Commission tourisme

Indicateurs d'évaluation

- Statistiques de visibilité (réseaux sociaux et Observatoire du tourisme)

Description de l'action

La communication touristique se joue actuellement sur internet et principalement sur les différents réseaux sociaux. Facebook perd de la vitesse de nouveaux réseaux sociaux prennent de l'ampleur comme Instagram et TikTok. Ces différentes actions auront pour but de développer la communication sur les différents réseaux sociaux.

Maîtrise d'ouvrage : OTPS

Durée : 1 an

Partenaires : acteurs du tourisme.

Prestataires : Photographes et vidéastes

Enjeux : 2.1 2.2 2.3 3.2 3.3

Référent : OTPS

Budget : Fonctionnement et à déterminer en fonction des prestataires choisis.

Etapes

- Etat des lieux précis des outils de communication présents sur la CCPS devra être fait avec toutes les statistiques relatives aux nombres de personnes visitant les pages de l'office du tourisme.
- Création d'une commission communication pourra être monter au sein de l'OTPS afin de déterminer les différents outils à mettre en place. Le chargé de communication sera animateur.
- Réalisation des outils de communication :

1er axe : L'OTPS pourrait développer son compte Instagram en créant des vlogs thématiques . Par exemple : un professionnels se rend chez un agriculteur et montre les activités qu'il propose. Ce seront des vidéos courtes de moins de 5 minutes qui seront publiés régulièrement sous forme d'épisode

2ème axe : Développement d'onglet adapté à différents publics sur le site de l'office du tourisme. 48h en famille au Pays de Sommières, 48 h en couple au Pays de Sommières ou autres. Lors de ses différents onglets plusieurs activités seront proposée à un type de public spécifique. Cette proposition de mini-séjour sur le territoire devra être proposer par l'office du tourisme qui sera en charge de mené cette action.

- Intégration de la démarche dans le plan de communication annuel de l'OTPS
- Proposer régulièrement des nouveaux contenus afin de dynamiser les plateformes de communication pour capter le public cible.

Indicateurs de suivi

- Commission communication

Indicateurs d'évaluation

- Statistiques liées à l'impact des vlogs (nombre vues , likes)
- Nombres de visiteur sur les différents sites

Ils l'ont fait !

Office du Tourisme de Montpellier

 30 allée Jean de Lattre de Tassiny
34 000 Montpellier
Département de l'Hérault

 04.67.60.60.60

 contact@ot-montpellier.fr

 <https://www.montpellier-tourisme.fr/>

Description de l'action

Créer un observatoire du tourisme répond à un besoins des acteurs de disposer de chiffres précis sur l'activités touristique dans la CCPS, faute de données suffisante. Il devra mettre en place des indicateurs fiables, permettant d'accompagner et de suivre l'élaboration des politiques touristiques communautaires afin d'adopter une stratégie pour un tourisme durable, en préparant le tourisme de demain.

Maîtrise d'ouvrage : OTPS

Référent : OTPS

Durée : 2 ans

Budget estimatif : Etude : 26 000 €

Partenaires : Gard Tourisme, professionnels du tourisme.

Prestataires : Agence d'urbanisme (en régie).

Enjeux : 1.1 1.3 3.1

Etapes

- Échange d'informations avec Gard Tourisme à l'aide de Flux vision.
- Mise en place d'un partenariat avec une agence d'urbanisme.
- Définition de la première stratégie touristique.
- Etat des lieux avec identification des données déjà existantes.
- Élaboration d'une stratégie de collecte des données manquantes.
- Formation des personnels en charge du suivi et de l'actualisation des enquêtes contenues dans l'observatoire du tourisme.
- Conception des méthodes de diffusion des données recueillies auprès des acteurs touristiques du territoire.

Indicateurs de suivi

- Un comité de pilotage et technique constitué des élus en charge du tourisme de la CCPS et des partenaires techniques (OTPS, agence d'urbanisme et Gard tourisme) se réunissant tous les ans pour faire le point sur les résultats et les besoins d'observations à venir (en cohérence avec la stratégie du territoire).

Indicateurs d'évaluation

- Les données collectées.
- Chaque acteurs du tourisme devra tenir un registre avec le nombre de passage dans la journée sur le lieu ainsi que l'office du tourisme.

Détails des financements

| Guichets de financement | Auto financement (à minima) | Etat | Région | Europe | Département | Partenaires |
|-------------------------|-----------------------------|------|--------|--------|-------------|-------------|
| Possibilités | 20% | X | Oui | X | Oui | Oui |



Ils l'ont fait !

Rennes Métropole



4, Avenue Henri Fréville
CS 93 111
35 031 Rennes Cedex



02 99 86 60 60



<https://metropole.rennes.fr/>

Fiche Action 9 :

Créer un projet de valorisation des ressources territoriale et mettre en place le modèle du "panier de biens"

Description de l'action

Un "panier de biens" est un ensemble de ressources spécifiques à un territoire, existant dans un écosystème de particularités territoriales alentours, mis en valeur par des acteurs divers et variés du territoire au sein de projet de territoire unique. Cette fiche action a vocation à favoriser l'ingénierie de projet vers une meilleure valorisation des ressources territoriales, via l'outil du "panier de biens". Pour cela, la collectivité doit effectuer un important travail d'identification des ressources, de la façon dont elles sont utilisées et/ou perçues, et des acteurs que cela implique. Structurer un projet autour de cela intégrerait un nombre important d'acteurs divers et variés pour élaborer une nouvelle façon de voir et de mettre en valeur les ressources de façon interdépendante et unique à travers une gouvernance partagée et socialement acceptée par les habitants du territoire.

Maîtrise d'ouvrage : CCPS

Référent : Service Développement économique touristique / patrimoine

Durée : Plusieurs années

Budget estimatif : Non quantifiable

Partenaires : Tout type d'acteurs présent sur le territoire.

Enjeux : 1.1 2.1 2.2 2.3 3.2

Etapes

- Organiser deux ateliers collectifs d'autoévaluation via photolangage pour les ressources du territoire en générale et via rosace pour décrire les éléments constitutifs de ressources particulières. L'expertise d'acteurs divers et variés du territoire servira à partager ce qui fait ou peut faire ressource sur le territoire, en prenant en compte la dimension temporelle pour bien saisir son ancrage au territoire.
- Mettre en place un stage de master 2 de 6 mois pour identifier ce qui fait ou pourrait faire ressources en mettant en évidence les potentiels des ressources spécifiques, à travers une méthode participative. Cette étape a vocation à légitimer et appuyer techniquement l'atelier collectif précédent.
- A partir de l'inventaire, dresser un état des lieux de la manière dont les ressources du territoire sont valorisées afin de caractériser la nature des liens entre les ressources et le territoire, expliciter les facteurs de spécificité actuels et leurs leviers d'évolution. Pour chaque ressource il s'agira de caractériser le lien au territoire dans les modes de production (degré de spécificité de l'offre) et le lien au territoire dans les modes de valorisation (nature des relations aux consommateurs et aux usagers).
- A partir de tous ces éléments, définir les grandes lignes d'une stratégie de valorisation des ressources, à décliner par la suite dans une démarche projet, pour les ressources jugées prioritaires, leurs modes de valorisation, les axes d'évolution souhaités et les leviers à mobiliser.
- Selon la stratégie définie, identifier les étapes et les leviers pour valoriser les ressources et construire un plan d'action et de communication pour montrer l'ancrage des ressources (spécification, modes de valorisation et participation des acteurs, appropriation des ressources par une diversité d'acteurs), entretenir la qualité des ressources et permettre leur transmission (vigilance, veille, partage de connaissances et qualification des acteurs, organisation de la transmission de la ressource).
- Mettre en place une gouvernance pour le projet structurant du "panier de biens" du Pays de Sommières.

Indicateurs de suivi

- Nombre d'ateliers
- Nombre de réunions
- Etapes du projets

Indicateurs d'évaluation

- Restitution des avancées
- Types d'acteurs touchés
- Structure de la gouvernance

Ils l'ont fait !

PNR des Baronnie Provençales

 575 route de Nyons
26510 SAHUNE

 04 75 26 79 05

 <https://www.baronnies-provencales.fr/nous-contacter/>

Fiche réalisée avec l'aide précieuse de **Maud Hirczak** (Maître de conférences en aménagement du territoire, Faculté d'économie et de gestion, Aix-Marseille Université, Chercheure au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail (LEST, UMR 7317, AMU-CNRS), membre de l'axe 3 « Territoires, modèles productifs et formes de régulation).

Lien vers un guide méthodologique : <http://www.ceraq.fr/wp-content/uploads/2016/07/Valoriser-les-ressources-territoriales.....pdf>

Description de l'action

Il a été recensé qu'il manquait des toilettes le long de la voie verte. L'objectif est d'étoffer les aménagements que l'on retrouve sur cette dernière. Pour rendre plus agréable son emprunt, plusieurs aménagements sont importants : des toilettes, des points d'eau, des bancs ou encore des abris. A l'instar des aires d'autoroutes, des aires d'accueil peuvent être déployées. Par exemple, en Vendée, sur les 210 km de la Vélodyssée, il y a au moins une aire tous les 10 km. Des aires principales avec notamment des toilettes puis des aires secondaires avec des tables de pique-nique. Il est également préférable de sécuriser les points touristiques et les lieux de pause avec notamment des parkings pour vélo.

Maîtrise d'ouvrage : Département du Gard

Référents : Service mobilité et routes

Durée : 2-3 ans

Budget estimatif :

Etude : Environ 10 000€.

Équipement : Aires principales : 20 000€ et aires secondaires : 10 000€.

Partenaires : CCPS, Fédérations associations cyclotourisme.

Enjeux : 4.1

Etapes

- Réunions avec le département pour déterminer qui devient le maître d'ouvrage. Il est possible de déléguer cette charge à la CCPS avec un financement proposé en partie par Gard Tourisme.
- Réalisation d'une étude par un prestataire extérieur.
- Choix des aménagements à mettre en place.
- Mise en place des infrastructures.

Indicateurs de suivi

- Un tour de la voie verte tous les 2 ans pour voir son état.
- Les retours des usagers réguliers.

Indicateurs d'évaluation

- La détérioration de la voie : nid de poule, glissements de terrain, inclinaison, mauvaises herbes, etc

Détails des financements

| Guichets de financement | Auto financement (à minima) | Etat | Région | Europe | Département | Partenaires |
|-------------------------|-----------------------------|------|--------|--------|-------------|-------------|
| Possibilités | 20% | X | Oui | Oui | Oui | Oui |



Ils l'ont fait !

Département de la Vendée.



190 Boulevard Briand
85000 La Roche sur Yon



caroline.perrin@vendee.fr



Conseil départemental
de la Vendée - CD 85
(vendee.fr)

Fiche Action 11 :

Accroître l'accueil dans les exploitations agricoles et favoriser l'organisation d'évènements dans ces lieux

Description de l'action

L'idée est de favoriser la visibilité des exploitants et des savoir-faire agricoles par l'accroissement d'accueil et d'évènement.

Maîtrise d'ouvrage : CCPS

Durée : 2 ans

Référents : Service Développement économique touristique / patrimoine

Partenaires : Exploitants agricoles, CIVAM, Chambre d'agriculture, Fédérations nationales d'agritourisme. Accueil Paysan.

Enjeux : 1.1 2.1 2.2 2.3 3.2 3.3

Etapas

- Fédérer des agriculteurs pour ce genre de pratiques avec l'aide du CIVAM et de la Chambre d'Agriculture. 11 agriculteurs au sein CCPS et 71 à 25 km à la ronde font partie du programme "**Bienvenue à la ferme**" de la Chambre d'agriculture. En ce qui concerne le programme "**De ferme en ferme**" du CIVAM 3 agriculteurs y participent au sein de la CCPS et une vingtaine dans un rayon de 25 km.
- Organiser en coordination avec les agriculteurs et coopératives des dates (printemps/automne), ainsi que la teneur des visites. Association possible avec artisan charcutier, boulanger et autre afin d'alimenter les dégustations par exemple.
- Organiser un parcours adapté au vélo ou la marche entre exploitations
- Déterminer avec les agriculteurs un moyen de vente adapté au vélo. (Retrait de commande le lendemain..).
- Mettre en place de la publicité aux alentours, pancartes à Montpellier, Nîmes etc... ainsi que sur les réseaux sociaux.
- Reverser une partie des recettes à une association en faveur de l'agriculture durable.
- Potentiellement organiser un évènement culturel dans une exploitation agricole (cave, manade...).

Indicateurs de suivi

- Engouement des acteurs locaux pour cette évènement

Indicateurs d'évaluation

- Nombre d'agriculteurs fédérer
- Nombre de participant et évolution dans le temps

Détails des financements

| Guichets de financement | Auto financement (à minima) | Etat | Région | Europe | Département | Partenaires |
|-------------------------|-----------------------------|------|--------|--------|-------------|-------------|
| Possibilités | 20% | X | Oui | Oui | Oui | Oui |

Ils l'ont fait !

Rando-ferme



**Morainville-Jouveaux
Eure**



02 32 47 35 60



accueil27@normandie.chambagri.fr



<https://actu.orange.fr/societe/videos/rando-ferme-eure-2-CNT000001ShweB.html>

Description de l'action

Les pierres sèches représentent une ressource locale paysagère avec de véritables enjeux environnementaux pour le territoire. Elle peut servir d'entrée pour la mise en place de visites et de chantiers participatifs à destination des touristes, mais également d'objet d'apprentissage pour un chantier d'insertion.

Maîtrise d'ouvrage : CCPS

Durée : 2 an

Référents : Service Développement économique touristique / patrimoine et Service Aménagement du territoire.

Partenaires : l'OT, les Communes, Association Calade, le Parc National des Cévennes, Pôle emploi, Chambre des métiers et de l'artisanat, Centres de formation d'apprentis.

Enjeux : 1.2 2.1 2.2 2.3 3.3

Etapes

- Faire approuver le projet de mise en place d'un chantier participatif et d'insertion autour de la pierre sèche aux partenaires.
- Rencontrer l'association RESTe du Parc National des Cévennes afin qu'elle propose des formateurs bénévoles dont un murailleur et un architecte, ou contacter des artisans bénévoles par un autre biais.
- Sensibiliser les habitants à l'importance de l'entretien du patrimoine bâti, de la pierre sèche, de son entretien, et de toutes activités touristiques pouvant être créée autour dont la création de calades et d'abris en pierre sèche, des places de pique-nique, des murets etc...
- Rencontrer Pôle emploi, la CMA, les CFA pour la mise en place du chantier d'insertion, et d'un chantier école avec des salariés qui apprendraient le métier sur site.
- Mettre en place les chantiers participatifs sur des sites choisis selon la stratégie du Plan pierres sèches de la CCPS.
- Réaliser une évaluation après la mise en place des dispositifs et statuer sur la pérennité des dispositifs.

Indicateurs de suivi

- Réunions avec les partenaires
- Les formateurs

Indicateurs d'évaluation

- Un répertoire de tous les participants
- L'évaluation des différents chantiers ouverts

Détails des financements

| Guichets de financement | Auto financement (à minima) | Etat | Région | Europe | Département | Partenaires |
|-------------------------|-----------------------------|------|--------|--------|-------------|-------------|
| Possibilités | 20% | X | Oui | Oui | Oui | Oui |

Ils l'ont fait !

Communauté de communes du Sisteronais-Buëch



Place de la République,
04200 Sisteron



04 92 31 27 52 / 04 75 26 79 05



smbp@baronnies-provencales.fr



<https://www.sisteronais-buech.fr/blog/actualite/chartiers-participatifs-de-pierre-seche-cest-reparti/>

Description de l'action

L'intercommunalité ayant le souhait de s'engager vers un tourisme durable, elle doit développer ses compétences afin d'atteindre cet objectif. Pour répondre à cela, et pour faire échos aux précédentes fiches actions, un poste d'animateur.trice coordinateur.trice tourisme durable permettrait de d'assurer l'animation des différentes missions suggérées.

Maîtrise d'ouvrage : OTPS

Référents : OTPS

Durée : 1 an

Partenaires :

Enjeux : 1.1 3.1 3.4

Budget estimatif :

40 000 € pour un salarié.

3 600 € pour un stagiaire (6 mois).

Etapes

- Recruter un stagiaire pour expérimenter la création de ce nouveau poste.
- Définir les mission du futur agent au regard des fiches actions.
- Définir la catégorie (A, B ou C) de poste titulaire ou contractuel.
- Voter le projet d'embauche en conseil communautaire.
- Si avis favorable, organiser un recrutement.

Indicateurs de suivi

- Entretien annuel
- Conseil communautaire

Indicateurs d'évaluation

- Charge et temps de travail consacrés.

Conclusion

Engager la CCPS vers un Tourisme Durable est un pari d'avenir. Les besoins différents publics touristiques évoluent et l'intercommunalité et ses acteurs du tourisme se doivent aujourd'hui d'assimiler les principes du développement durable et de la responsabilité sociétale, dans un contexte de prise de conscience citoyenne de la dégradation de l'environnement.

Nous avons démontré que la CCPS était un territoire attractif pour les touristes, bénéficiant d'une position stratégique entre les Cévennes et la Méditerranée. Bien que souffrant faible desserte en transports en commun et en infrastructures induisant une forte dépendance à la voiture, le territoire peut plus que jamais jouer sur ses aménités dû à sa localisation, même si l'offre touristique est pour le moment principalement concentrée sur la période estivale. Tout l'enjeu d'engagement vers un tourisme durable est de permettre le développement touristique du territoire selon de bonnes vertus environnementales, tout faisant en sorte que cela profite aux acteurs territoriaux, en répondant aux nouveaux attendus des touristes. Pour cela les ressources faisant les spécificités du territoire doivent être mis en valeur au sein d'un projet de territoire concerté avec l'ensemble des acteurs dans une stratégie de développement local, mise en avant par des biais de communication reflétant l'identité territoriale de la CCPS afin d'accroître l'attractivité touristique du territoire autour de ses vertus. Un accompagnement au plus près des acteurs du tourisme doit être assuré par la CCPS et son OTPS, afin d'ouvrir l'accès aux aides permettant d'inscrire leurs activités dans une stratégie de développement durable. La récente reconnaissance du **camping de Massereau (Sommières) au gala de l'Adac à Stuttgart, classé n°1 en Europe pour ses efforts écologiques le 13 janvier 2023**, est la preuve que s'engager vers un tourisme durable est bénéfique pour l'environnement, accroît la renommée des établissements, et indirectement, cela profite à tout le territoire qui peut devenir un lieu phare du tourisme éco-responsable.

Evidemment, la CCPS ne peut mener à bien ce projet sans l'appui de partenaires incontournables tels que la Région, le Conseil départemental du Gard, Gard Tourisme ou encore le PETR Vidourle Camargue pour ne citer que les acteurs institutionnel.

Les 13 fiches actions que nous avons proposées précédemment ont vocations à amorcer l'engagement vers un tourisme durable à travers des stratégies à maintenir sur un temps long. Bien que ces dernières ont des objets précis, en termes d'ingénierie de projet, elles ont également vocation à inspirer de futures actions pouvant être mises en place par l'intercommunalité, son OTPS et l'ensemble des acteurs du territoire.

« Dans un environnement qui change, il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobile. »

Jacques CHIRAC.

Bibliographie

- **ADN Tourisme. (2021).** *Manifeste pour un tourisme responsable.* 09/2021
- **ADN Tourisme. (2022).** *Guide des démarches de labellisation pour un tourisme responsable.* ADN Tourisme, 01/06/2022, <https://www.adn-tourisme.fr/guide-demarches-tourisme-responsable/>
- **Agence d'urbanisme Nîmoise et Alésienne, CCPS. (2021).** *Programme local de l'habitat 2012-2019 - Bilan.*
- **Arche Agglo. (s. d.).** *Transport et mobilité.* [Consulté le 2023-01-31]. <https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/https%3A//www.archeagglo.fr/vivre-ici/transport-mobilite/>.
- **Atout France. (2011).** *Tourisme et développement durable - De la connaissance des marchés à l'action marketing.* <https://www.atout-france.fr/publications/tourisme-et-developpement-durable-de-la-connaissance-des-marches-l-action-marketing>
- **Beuze Edragas F., Bouron J.-B. (2019).** *Notion en débat: marketing territorial.* Géoconfluences. [Consulté le 2022-09-17]. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/a-la-une/notion-a-la-une/marketing-territorial>.
- **CCPS. (2017).** *Statuts Communauté de communes du Pays de Sommières.* 29/12/2017, p. 20. . <https://www.ccpaysdesommieres.fr/wp-content/uploads/Statuts-d%C3%A9cembre-2017.pdf>
- **CCPS. (2018).** *Projet de territoire du Pays de Sommières.*
- **CCPS. (2019).** *PCAET Communauté de Communes du Pays de Sommières.*
- **CCPS, Agence d'urbanisme Nîmoise et Alésienne. (2022).** *Livret des élus - Ateliers territoriaux pour la stratégie mobilité du Pays de Sommières.* 03/2022
- **Communauté de communes du Sisteronais-Buëch. (s. d.).** *Chantiers participatifs de pierre sèche, c'est reparti! CC Sisteronais Buech.* [Consulté le 2023-01-31]. <https://www.sisteronais-buech.fr/blog/actualite/chantiers-participatifs-de-pierre-seche-cest-reparti/>.
- **Communauté de communes Isle Double Landais. (2020).** *L'itinéraire vélo route voie verte.* Communauté de Communes Isle Double Landais. [Consulté le 2023-01-18]. <https://ccidl.fr/litineraire-velo-route-voie-verte/>.
- **Desmet M.-L. (2022).** *Les moments du HUP: Tourisme, la durable transition - Le Slowtourisme.* 11/2022
- **Equipe MIT. (2000).** *La mise en tourisme des lieux: un outil de diagnostic.* Mappemonde, 2000, n. 57, p. 2-6
- **Equipe MIT. (2002).** *Tourismes 1. Lieux communs.* Paris. 319 p. (Mappemonde).
- **Equipe MIT. (2005).** *Tourismes 2. Moments de lieux.* Paris. 349 p. (Mappemonde).
- **Equipe MIT. (2011).** *Tourismes 3. La révolution durable.* Paris. 332 p. (Mappemonde).
- **Fédération des acteurs du tourisme en Provence. (s. d.).** Accueil. [Consulté le 2023-01-31]. <http://www.acteurs-du-tourisme.org/index.php>.
- **Gard Tourisme. (2021).** *Fonds Tourisme Durable 2021.* 2021
- **Gard Tourisme. (2022).** *Bilan touristique de l'année 2021.* 2022
- **Hirczak M., Moalla M., Amédée M., Pecqueur B., Rambonilaza M., Vollet D. (2008).** *Le modèle du panier de biens: Grille d'analyse et observations de terrain (2008).* Economie rurale, 2008
- **Knafou R., Tabarly S. (2011).** *Le Costa Rica, un modèle pour l'écotourisme?* Géoconfluences. [Consulté le 2022-09-17]. <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/typespace/tourisme/TourDoc.htm>.
- **Lebrun P.-B. (2022).** *Collectivités territoriales.*

- **Montpellier Méditerranée Métropole.** (s. d.). Site Officiel - Tourisme Montpellier. [Consulté le 2023-01-31]. <https://www.montpellier-tourisme.fr/>.
- **Munck D. (2022).** *Proposition d'actions en faveur de la pierre sèche sur le territoire de la CCPS.* 10/2022
- **Office de Tourisme du Pays de Sommières. (2022).** *Bilan 01 à 08 2022.*
- **PETR Vidourle-Camargue.** (s. d.). *Un PETR? Pour quoi faire?.* PETR Vidourle Camargue. [Consulté le 2022a-09-25]. <https://www.petr-vidourlecamargue.fr/1-2-2/mode-d-emploi/www.petr-vidourlecamargue.fr/1-2-2/mode-d-emploi/un-petr-pour-quoi-faire>.
- **PETR Vidourle-Camargue.** (s. d.). *Statuts PETR Vidourle Camargue 2021.* https://www.petr-vidourlecamargue.fr/media/files/statuts_du_petr_2021.pdf
- **PETR Vidourle-Camargue.** (s. d.). *Projet de territoire du PETR Vidourle-Camargue 2021.* https://www.petr-vidourlecamargue.fr/media/files/proj_terr_21_petr.pdf
- **Préfecture du Gard. (2017).** *Arrêté portant modification des statuts de la CCPS.* 29/12/2017
- **Syndicat Mixte SCoT Sud Gard.** (s. d.). Les documents du SCoT | SCOT Sud Gard. [Consulté le 2022-09-25]. https://www.scot-sud-gard.fr/document_scot_sud_gard.html.
- **Ville de Sommières. (2013).** *Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du secteur sauvegardé de Sommières.* 2013

Table des sigles

| | |
|---------------|---|
| ADEME | : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie |
| AOC | : Appellation d'Origine Contrôlée |
| AOP | : Appellation d'Origine Protégée |
| ATR | : Administration territoriale de la République |
| CMA | : Chambre des Métiers et de l'Artisanat |
| CCPS | : Communauté de communes du Pays de Sommières |
| CRTE | : Contrat de Relance et de Transition Ecologique |
| CTO | : Contrat Territorial Occitanie |
| FNADT | : Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire |
| FTD | : Fonds Tourisme Durable |
| GAL | : Groupe d'Action Locale |
| GES | : Gaz à effet de serre |
| GIEC | : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat |
| INSEE | : Institut national de la statistique et des études économiques |
| LEADER | : Liaison Entre Actions de l'Economie Rurale |
| MAPTAM | : Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles |
| N2000 | : Natura 2000 |
| NOTRe | : Nouvelle Organisation Territoriale de la République |
| OTPS | : Office du tourisme du Pays de sommières |
| PCAET | : Plan Climat-Air-Energie Territorial |
| PETR | : Pôle d'Equilibre Territorial et Rurale |
| PPRif | : Plan de Prévention du Risque Forestier |
| PSMV | : Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur |
| SPR | : Site Patrimonial Remarquable |
| TECV | : Transition Energétique pour la Croissance Verte |
| VAE | : Vélo à Assistance Electrique |
| ZAN | : Zéro Artificialisation Nette |

Table des illustrations

Photographies

- **Photo n°1** : Ville de Sommières. Source : https://www.google.fr/url?sa=i&url=https%3A%2F%2Fwww.geocarp.com%2Fitem%2Fvirdoule-parcours-carpe-sommieres%2F&psig=AOvVaw0K--l0_QtF7Wkzb7PPfGjW&ust=1675245093713000&source=images&cd=vfe&ved=0CBEQjhXqFwoTCKjc3bfE8fwCFQAAAAAdAAAAABAE.....p3
- **Photos n°2,3,4, 5, 6, 7, 8, 9** : Patrimoine bâti.....p20
- **Photo n°10** : Course camarguaise aux arènes de Sommières.....p22
- **Photo n°11** : Toro piscine aux arènes de Sommières.....p22
- **Photo n°12** : Inondation à Sommières.....p23

Cartes

- **Carte n°1** : Contexte territorial de la CCPS.....p8
- **Carte n°2** : Emplacement stratégique de la CC du Pays de Sommières.....p13
- **Carte n°3** : La situation des transports sur la CCPS.....p15
- **Carte n°4** : Extrait de la Voie verte de la Vaunage.....p15
- **Carte n°5** : L'occupation du sol du territoire de la CCPS.....p19
- **Carte n°6** : Reliefs et paysages de la CCPS.....p19
- **Carte n°7** : PSMV du centre ancien de Sommières. Source : Ville de Sommières.....p20
- **Carte n°8** : Répartition non exhaustive du patrimoine bâti de la CCPS.....p20
- **Carte n°9** : Les espaces protégés de la CCPS.....p21
- **Carte n°10** : Un parcellaire agricole morcelé, un atout pour le paysage.....p28
- **Carte n°11** : Répartition des hébergements et des supermarchés dans la CCPS.....p30
- **Carte n°12** : La Voie de la Vaunage, un corridor du slow tourisme.....p39

Schémas

- **Schéma n°1** : Modèle de développement du Tourisme durable. Source : **Atout France, 2011**.....p5
- **Schéma n°2** : Frise chronologique des aléas dans la CCPS.....p23
- **Schéma n°3** : La part du tourisme dans l'économie locale.....p27
- **Schéma n°4** : Nuage de mots des activités de loisirs dans la CCPS.....p31
- **Schéma n°5** : Enjeux et objectifs.....p44

Graphiques

- **Graphique n°1** : Evolution de la population de la CCPS entre 1968 et 2019. Source : INSEE-RP....p14
- **Graphique n°2** : Top 3 des régions les plus citées par les professionnels du Gard. Source : Gard Tourisme.....p16
- **Graphique n°3** : Provenance des touristes français dans la CCPS en 2022. Source : OTPS.....p16
- **Graphique n°4** : Provenance des visiteurs étrangers dans la CCPS. Source : OTPS.....p16
- **Graphique n°5** : Part des établissements actifs de la CCPS en 2015. Sources : INSEE, Géoclip.....p27
- **Graphique n°6** : Part de l'emploi par secteur d'activité de la CCPS en 2019. Sources : INSEE, Géoclip.....p27

Tableaux

- **Tableau n°1** : Synthèse AFOM : Attractivité et accessibilité.....p17
- **Tableau n°2** : Synthèse AFOM : Spécificités du territoire.....p25
- **Tableau n°3** : Tableau des hébergements touristiques dans la CCPS. Source : OTPS.....p30
- **Tableau n°4** : Tableau des visites individuelles. Source : OTPS.....p32
- **Tableau n°5** : Tableau des visites de groupes. Source : OTPS.....p32
- **Tableau n°6** : Synthèse AFOM : Tourisme et économie.....p34
- **Tableau n°7** : Synthèse AFOM : Tourisme Durable en Pays de Sommières.....p40

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 3 |
| La commande..... | 4 |
| Définitions..... | 5 |
| Pourquoi un diagnostic ?..... | 6 |
| Eléments de cadrage..... | 7 |
| Mise en contexte..... | 8 |
| Une méthodologie organisée..... | 9 |
| Rétroplanning..... | 10 |
| | |
| I- Diagnostic de territoire..... | 11 |
| A. Attractivité / Accessibilité..... | 12 |
| Une position stratégique bénéfique au tourisme..... | 13 |
| Un territoire résidentiellement attractif..... | 14 |
| Des réseaux de transport perfectibles..... | 15 |
| La présence de touristes sur le territoire..... | 16 |
| Synthèse : Attractivité et Accessibilité..... | 17 |
| B. Spécificités du territoire..... | 18 |
| Une forte diversité de paysages..... | 19 |
| Un patrimoine architectural millénaire..... | 20 |
| Un patrimoine naturel à valoriser..... | 21 |
| Une culture à résonnance mondiale..... | 22 |
| Les risques majeurs, facteurs de vulnérabilités..... | 23 |
| Réchauffement climatique et perturbation de la ressource en eau..... | 24 |
| Synthèse : Spécificités du territoire..... | 25 |
| C. Tourisme et économie..... | 26 |
| La part du tourisme dans l'économie de la CCPS..... | 27 |
| Une agriculture à fort potentiel touristique..... | 28 |
| Un tourisme peu labellisé..... | 29 |
| Une offre d'hébergement et commerciale centralisée..... | 30 |
| Des activités de loisirs principalement estivales..... | 31 |
| Randonnées et visites patrimoniales..... | 32 |
| Un volet communication et géomarketing perfectible..... | 33 |
| Synthèse : Tourisme et économie..... | 34 |

| | |
|--|-----------|
| D. Tourisme Durable en Pays de Sommières..... | 35 |
| Une définition propre du "Tourisme Durable" | 36 |
| Des aides et des fonds à mobiliser..... | 37 |
| Des acteurs à fédérer..... | 38 |
| La voie de la Vaunage comme corridors du tourisme durable..... | 39 |
| Synthèse : Tourisme Durable en Pays de Sommières..... | 40 |
| Les limites du diagnostic..... | 41 |
| | |
| II- Stratégies d'engagement vers un "tourisme durable"..... | 42 |
| | |
| III- Fiches actions..... | 49 |
| | |
| Conclusion..... | 75 |
| | |
| Bibliographie..... | 76 |
| | |
| Table des sigles..... | 78 |
| | |
| Table des illustrations..... | 79 |
| | |
| Table des matières..... | 81 |